LA LIBERTÉ

60¢

Volume 76 n° 47 Saint-Boniface, du 16 au 22 février 1990

SFM : «Ni oui, ni non» à Meech

La Société franco-manitobaine veut que l'Accord du lac Meech respecte deux principes : la nécessité de garantir les droits des minoritaires et le besoin de réintégrer le Québec dans la constitution. **Lire page 3.**

Luc De Larochellière à St-Boniface

Co-vedette du Rendez-Vous, samedi 17 avec Hart Rouge, l'enfant prodige de la chanson française au Canada nous a accordé une entrevue. **Lire page 12.**

Lourdes prépare son centenaire

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes veut bien faire les choses , et s'y prend à l'avance pour son centenaire de décembre 1991. **Lire page 9.**

Citation de la semaine

«Si une fille attend un bébé, elle n'en parle pas. Elle préfère s'en aller.»

Pas facile de continuer normalement ses études quand on attend un bébé. A 17 ans, Carol a relevé le défi. **Lire page 19.**



photo: Philippe Descamps

Les francophones d'Amérique ont rendez-vous à Saint-Boniface : Michael Doucet et son groupe cajun Beausoleil étaient mardi au Rendez-Vous.



photo: Hubert Pantel

La galerie hivernale reste, à toutes heures, l'un des lieux d'attraction les plus prisés du Festival.

Un bilan à mi-chemin du 21e Festival du Voyageur

C'est plein de chaleur humaine!

Malgré les nuits plutôt frettes de la mi-semaine, le 21e Festival du Voyageur est clairement engagé sur la route d'un autre succès.

Louis Paquin, le directeur général du Festival, explique: «Pour nous, le plus important, c'était d'avoir du temps acceptable pour la première fin de semaine. Et il a fait beau: les gens sont venus, l'énergie était là, le ton était donné».

Et il n'a pas fallu attendre le défilé du dimanche 11 pour lancer l'esprit du Festival. Dès le vendredi soir le boulevard Provencher, interdit au voitures, était grouillant de monde.

Des centaines et des centaines de personnes se pressaient sur la Provencher, en nombre plus important que l'an dernier, malgré un temps bien plus inclément (-18 degrés), pour écouter les artistes.

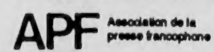
Des artistes bien heureux d'être à Saint-Boniface, affirme Louis Paquin: «J'ai eu des appels de plusieurs artistes, pour me dire qu'ils sont vite rentrés dans le rythme. Des nouveaux venus, comme Pierre Germain, Ad Vielle Que Pourra, le Groupe folklorique de l'Outaouais, ont trouvé l'accueil vraiment le fun. Ils étaient contents que le Festival soit tellement plein de chaleur humaine».

Côté public, Louis Paquin est très satisfait de la participation. Il note aussi avec intérêt l'augmentation du nombre de questions posées à l'entrée du Parc du Voyageur, preuve qu'un nouveau public s'est laissé séduire.

Une séduction à laquelle les médias anglais ne sont pas étrangers, estime le directeur général: «Les journaux nous accordent vraiment la place qu'on voulait avoir. On a aussi apprécié que le Free Press souligne qu'on n'était pas obligé d'être francophone pour apprécier le Festival. C'est un commentaire qui est venu d'eux, et ça fait plaisir!».

Pour les activités à venir, Louis Paquin n'exprime aucune inquiétude, même si le temps froid ne devait pas casser. «C'est pas trop grave, parce que la plupart des activités vont se dérouler à l'intérieur».

Bernard BOCQUEL



Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de 1984-1985-1986-1987-1988

APF Association de la presse francophone

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.

Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25,00$ au Manitoba et 30,00$ hors province.

LALIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



UN COEUR NOUVEAU ?

SOMMAIRE

ACTUEL



Marcel Masse a remis des subventions. Page 7.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

photo: Hubert Pantel

Le Festival attire des vedettes. Page 12.

Le MANITOBA de A à Z

ACTUEL

Les WASPs sont pro-minoritaires

L'histoire du Canada revue et corrigée par le ministre fédéral de la Justice? On pourrait presque le penser après avoir entendu cette profession de foi de Doug Lewis à la Chambre des communes cette semaine: «Les WASPs se sont battus pour les minorités pendant des siècles. Nous allons continuer cette bataille». Cette forte déclaration a été faite après que le ministre avait expliqué, avec succès, que son devoir de député l'obligeait à déposer en Chambre des pétitions de l'APEC, l'Association For The Preservation Of English In Canada, bien qu'il désapprouvait totalement son action anti-bilinguisme.

La Poste s'affranchit d'obligations linguistiques

Le nombre de plaintes reçues par le Commissaire aux langues officielles contre la Société canadienne des Postes a doublé en un an. En 1989, 359 plaintes ont été enregistrées. Une possible explication: la notion de service bilingue n'a rien à voir avec le nombre de comptoirs postaux dans une localité. Pour la Poste, dans la mesure où au moins un comptoir dans une localité offre un service bilingue, la Société estime remplir ses obligations linguistiques!

Le fédéral s'attaque au décrochage scolaire

Le gouvernement fédéral a décidé d'allouer près de 300 millions sur les 5 prochaines années pour inciter les jeunes à poursuivre leurs études. Cet argent sera prélevé du programme de création d'emplois d'été pour les étudiants, Défi 90 Tous les ans, environ 100 000 jeunes abandonnent leurs études secondaires. Le taux national moyen est de 30%. On estime à un million le nombre de jeunes peu instruits ou n'ayant pas reçu de formation profesionnelle qui vont chercher à s'intégrer au marché du travail dans les années 90.

L'activité immobilière en hausse durable?

Au début de cette année, l'activité immobilière au Manitoba a été caractérisée par une importante augmentation des mises en chantier de logements individuels. A Winnipeg, il y a eu 251 mises en chantier, soit une hausse de 400% par rapport à décembre 1989 et 156% par rapport à janvier 1989. Ces chiffres ne permettent cependant pas de prédire une tendance à la hausse dans le bâtiment.

Il faut débloquer l'impasse constitutionnelle

SFM : «ni oui, ni non» à Meech

La Société franco-manitobaine ne peut ni appuyer, ni rejeter l'accord du lac Meech, parce qu'elle est «déchirée» entre deux principes fondamentaux: la nécessité de garantir les droits des minoritaires et le besoin de réintégrer le Québec dans la Constitution.

Conséquence: elle «exhorte les gouvernements fédéral et provinciaux de proposer des modifications qui conduiraient au déblocage de l'impasse actuelle».

Cette position de la SFM pourrait susciter des discussions très serrées cette fin de semaine à Winnipeg, où se réunit la Fédération des francophones hors Québec pour adopter une position définitive sur l'accord du lac Meech.

En fin de semaine dernière, la puissante Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick a décidé lors d'une assemblée extraordinaire réunissant 325 membres d'endosser «inconditionnellement» l'entente constitutionnelle de 1987.

Le président de la SFM, Raymond Bisson, estime que la position franco-manitobaine a été prise «dans l'intérêt de la communauté» et qu'elle est «plus forte» que celle des Acadiens.

Explication: «Nous disons oui, à condition qu'il y ait des garanties absolues que les droits linguistiques des minorités seront traités dans une deuxième ronde de négociations constitutionnelles et dans des délais de temps acceptables».

«Mais de préférence, nous souhaitons que la protection et la promotion des minorités soient prises en compte avant la signature de Meech (fin juin au plus tard), si signature il y aura».

Somme toute, la SFM s'est trouvée dans «l'impossibilité d'appuyer l'accord dans son état actuel» pour deux raisons:

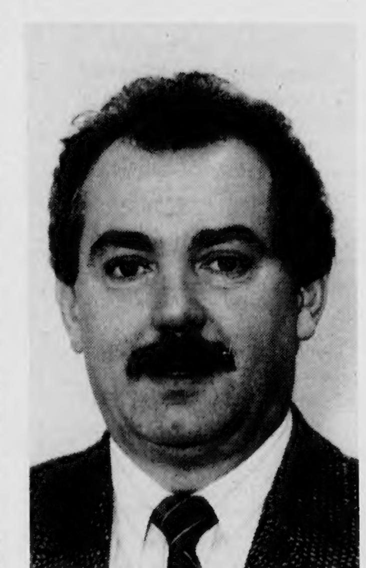


photo: Hubert Pantel

Raymond Bisson, président de la SFM. Une position sur Meech qui tient d'abord compte des intérêts de la communauté franco-manitobaine dans le contexte de l'unité nationale.

1-L'accord comporte de nombreuses imperfections concernant les garanties applicables aux minorités de langue officielle. Entre autres, l'accord ne confie pas aux législateurs et aux gouvernements fédéral et provinciaux le rôle de promouvoir la dualité linguistique canadienne.

2-Les imperfections en cause font que la collectivité franco-manitobaine se sent oubliée.

Si la SFM s'est trouvée dans «l'impossibilité de s'opposer à l'accord», c'est pour les deux raisons suivantes:

1-La réintégration du Québec dans le giron constitutionnel canadien est essentielle à l'existence d'un canada fort et uni.

2-L'appartenance du Québec au Canada est essentielle à l'existence et à l'épanouissement d'une grande famille francophone à l'échelle du pays.

Bernard BOCQUEL

Les demandes aux gouvernements fédéral, manitobain et québécois

Si la SFM s'est trouvée dans un «dilemme» par rapport à l'entente du lac Meech, c'est parce qu'elle croit que «l'octroi de garanties claires» aux minoritaires et «la réintégration du Québec dans la Constitution» sont «des objectifs indissociables».

Conclusion: «Étant donné ce dilemme et en raison de la nouvelle ampleur que prend actuellement le débat linguistique au pays, la SFM fait appel aux chefs de la nation et leur rappelle le devoir impérieux qui leur incombe de protéger l'unité du pays».

La SFM demande au gouvernement du Canada de poser les gestes suivants:

-assumer pleinement le rôle de leadership qui lui revient en matière de protection de l'unité nationale. Mieux vaut sauver l'unité de notre pays que de vouloir à tout prix sauver un document imparfait;

-défendre les droits des minorités partout à travers le pays;

-promouvoir l'épanouissement des peuples fondateurs du pays, autant en milieu minoritaire qu'en milieu majoritaire.

Preuve d'ouverture

La SFM demande au gouvernement du Manitoba de poser les gestes suivants:

-faire preuve d'ouverture d'esprit en ce qui concerne la réparation des injustices causées à la collectivité franco-manitobaine, l'un des peuples fondateurs de la province;

-promouvoir l'épanouissement et la vitalité de la collectivité franco-manitobaine;

-établir un exemple par son leadership dans le traitement de sa minorité de langue officielle.

La SFM demande au gouvernement du Québec de poser les gestes suivants:

-appuyer les collectivités francophones à l'extérieur du Québec dans les démarches qu'elles entreprennent pour assurer leur épanouissement;

-veiller à ce que les collectivités en cause sachent que l'appui du Québec est sans équivoque;

-éviter de prendre des mesures législatives ou politiques qui entraînent des retombées néfastes pour les collectivités en cause.

B.B.

La force vitale du Festival

Alors que les anti-bilinguisme s'agitent en Ontario, tandis que le Commissaire aux langues officielles D'Iberville Fortier rappelle que les Canadiens restent majoritairement favorables aux services gouvernementaux dans les deux langues officielles, pendant que le Secrétaire d'État Gerry Weiner resouligne l'engagement du fédéral pour les minorités, le Festival du Voyageur vit un nouveau solide succès.

Ce n'est certes pas une nouvelle, mais la précision n'est pas non plus inutile: malgré le climat de tension linguistique des dernières semaines, il ne serait venu à l'idée de personne de s'attaquer au Festival du Voyageur.

Bien au contraire. Le Festival, perçu trop longtemps par les Anglo-Winnipégois comme une célébration canadienne-française, est maintenant (finalement) présenté par les médias anglophones comme une fête d'hiver qui peut être appréciée de tous.

Évidemment, pour être totalement réaliste, il faut bien ajouter qu'il serait bien triste que le Festival du Voyageur souffre de l'actuel ressac linguistique. Pour la simple et bonne raison que le Festival du Voyageur est souvent vu comme du folklore sympathique, qui ne contient aucun germe menaçant. Contrairement, par exemple, à l'exigence du contrôle des écoles françaises ou de l'obtention de services du gouvernement provincial.

Il n'empêche: le Festival du Voyageur est un puissant symbole des racines francophones du Manitoba et de leur vitalité d'aujourd'hui. Pour un Anglo-Winnipégois, qu'il le veuille ou non, aller passer une soirée à un relais, c'est reconnaître l'existence des Franco-Manitobains. Et il faut bien d'abord accepter (ou savoir) qu'une personne existe avant de pouvoir lui accorder du respect.

ÉDITORIAL

Dans ce sens, il faut applaudir des deux mains les initiatives des responsables du Festival de dépasser la dimension purement historique et folklorique en soulignant le dynamisme des artistes francophones des quatre coins (ou presque...) de l'Amérique du Nord.

Il faut aussi saluer l'initiative de l'an dernier, amplifiée pour cette 21e édition de la fête, de mettre en évidence les influences des Autochtones, Métis, Irlandais et Écossais sur la culture canadienne-française. Il n'est en effet pas mauvais de rappeler par les temps qui courent qu'une culture vivante est toujours le fruit de brassage, d'emprunts, d'acceptation des autres, bref d'ouverture.

Mais surtout, il faut dorénavant s'assurer que le Festival du Voyageur ne s'arrête pas en si bon chemin et qu'il puisse compter sur l'appui ferme des pouvoirs publics pour acquérir le plus vite possible une stature nationale et internationale.

Pour leur part, les responsables du Festival sont prêts à assumer de nouvelles ambitions. C'est en tout cas ce qui ressortait clairement de l'entrevue avec Louis Paquin, le directeur général du Festival depuis 4 ans, publiée dans la dernière Liberté.

Pour mémoire, citons le commentaire suivant de Louis Paquin: «Les ressources locales, le potentiel sont là pour mettre le Festival sur la carte nationale et internationale. Mais on dirait que trop de gens pensent qu'au Manitoba, on n'est pas censé atteindre ces niveaux».

A un moment où l'élite politique et économique de la capitale manitobaine s'inquiète ouvertement de l'avenir de Winnipeg comme ville importante au Canada et où les plus hardis commencent enfin à secouer le cocotier des vieilles mentalités, il ne fait aucun doute que le développement du Festival du Voyageur constitue un projet clé pour l'amélioration de l'image de marque de Winnipeg.

Amener des gens à visiter Winnipeg au beau milieu de février, quand les nuits peuvent encore être fraîches, voilà qui aidera à changer la perception négative que trop de personnes, y compris de Winnipégois, ont de la capitale manitobaine. Et on ne veut même pas insister sur l'argument fort: l'impact économique potentiel pour une province qui veut toujours, aux dernières nouvelles, faire du tourisme la première industrie provinciale d'ici l'an 2000 (environ un milliard de revenus).

Voilà un exemple de l'importante contribution que la communauté francophone peut apporter à sa province. Et si le Festival réussit à obtenir les appuis financiers nécessaires des gouvernements pour accéder rapidement à une dimension internationale, gageons qu'une majorité d'Anglo-Manitobains comprendra plus aisément la force d'un Manitoba bilingue.

Bernard BOCQUEL

LETTRES

Les Québécois ne sont pas paranoïaques

M. le rédacteur,

Vos éditoriaux destinés à calomnier le gouvernement et le peuple québécois me dégoûtent, car vous n'hésitez pas à y employer l'injure et le mensonge. Il y a quelque temps, vous traitiez les Québécois de paranoïaques. Ni moi, ni aucun de vos lecteurs québécois n'avions alors trouvé le courage de vous reprocher publiquement votre figure de style abusive.

Quoi qu'il en soit, vous n'en êtes pas resté là. Cette fois, dans votre éditorial intitulé Piège pour les Canadiens français, vous dépassez les bornes. Vous osez y affirmer que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés déplaît au Québec «parce qu'il pourrait un jour être invoqué par les Anglo-Québécois».

Comme vous n'êtes pas le seul journaliste de Winnipeg à répandre ce genre de fausseté et à renforcer les préjugés à l'égard du Québec, il est difficile de rétablir les faits lorsque ceux-ci démontrent la validité des arguments québécois. Toutefois, puisque personne d'autre n'ose dénoncer vos propos démagogiques, ma conscience exige que je me porte volontaire.

Dites-moi, M. Bocquel, quels droits les Anglophones pourraient-ils encore désirer? Ils ont déjà tout ce que leur garantit la Charte, et plus encore, le troisième alinéa de l'article 23 garantit le droit à l'enseignement dans la langue de la minorité, là où le nombre le justifie. C'est cet alinéa qu'invoquent les Canadiens français de l'Ouest quand ils réclament des écoles ou la gestion de celles-ci. Or, comme l'a si bien dit le ministre Claude Ryan lors d'une allocution qu'il prononçait en décembre dernier, «l'accès à l'enseignement en langue anglaise est garanti à toutes fins utiles partout sur le territoire (du Québec) à tous les enfants qui y sont admissibles, sans égard au nombre d'enfants concernés». Voilà qui va beaucoup plus loin que le «là où le nombre le justifie» de la Charte.

Par l'Accord du lac Meech, que vous vous plaisez à dénoncer, le Québec cherche à obtenir les garanties les plus élémentaires qu'il ait jamais demandées, afin justement de se protéger contre les articles de la Charte et de la Constitution qui sont destinés à limiter ses pouvoirs en matière de langue et d'éducation. Malgré ce que d'aucuns peuvent en dire, le Québec a besoin de veiller activement au maintien d'une majorité francophone sur son territoire. Les conséquences du bilinguisme intégral y seraient désastreuses. Sans loi favorable au français, il est clair que l'Amérique du Nord anglophone ne tarderait pas à imposer sa propre loi: celle de l'écrasante majorité. Cet aspect de la question québécoise est généralement très peu compris des Manitobains, qui voient surtout les Québécois comme un groupe majoritaire qui se permet d'opprimer sa minorité anglophone.

Pourtant, il s'agit de connaître les véritables données pour saisir que l'assimilation et l'affaiblissement politique menacent les Québécois. La paranoïa que vous vous plaisez à évoquer est plutôt la lucidité d'un peuple qui tient à survivre et à s'épanouir. Qu'avez-vous fait, M. Bocquel, pour rappeler à vos lecteurs que le destin des Francophones du Canada est lié avant tout à leur capacité de demeurer majoritaires dans au moins une province, et de conserver ainsi leur pouvoir politique?

L'Accord du lac Meech ne remet en question aucune des garanties constitutionnelles qui protègent déjà les Francophones minoritaires. Avant de contester l'Accord sous prétexte qu'il ne fait pas la promotion des minorités de langues officielles, il faudrait admettre que le sort des minorités n'est pas déterminé que par la Constitution et sa Charte. Ainsi, pendant que vous gueulez contre Bourassa parce qu'il n'intercède pas suffisamment en faveur des Francophones minoritaires, auprès de ses collègues de l'Ouest, il y a des Francophones à Gravelbourg (Saskatchewan) qui ne veulent même pas d'une école française que leur garantirait pourtant la Charte.

Peut-être vous faudrait-il expliquer clairement à vos lecteurs les circonstances historiques qui ont amené l'Accord du lac Meech. En 1980, les Québécois ont voté non au référendum sur la souveraineté-association car Pierre Elliot Trudeau avait laissé entendre que ce non équivaudrait à un oui en faveur du renouvellement du fédéralisme. Pour tous ces Québécois, il était entendu que ce renouvellement devait se faire dans le sens de ce que tous les gouvernements du Québec avaient demandé depuis belle lurette. Trudeau n'a jamais rien dit qui permît d'en douter... avant le 20 mai 1980.

Or, la réforme constitutionnelle de 1982, qui fut la conséquence directe du référendum, aboutit à un affaiblissement des pouvoirs du Québec. Aucun gouvernement du Québec n'aurait jamais signé pareil affront au peuple québécois. Par la Charte des droits et libertés, Trudeau cherchait à torpiller la loi 101, bien plus qu'à protéger les citoyens des abus de l'État. Comment peut-on croire qu'un personnage comme Trudeau, qui n'a pas hésité à promulguer la loi des mesures de guerre pour intimider les Québécois, en 1970, ait pu placer les droits des citoyens au-dessus de la raison d'État? On a dû négocier l'Accord du lac Meech parce qu'après avoir mis en prison quelques centaines de Québécois, en 1970, Trudeau a emprisonné le reste en 1982.

Par votre opposition à l'Accord du lac Meech, vous vous associez à ces rêveurs qui croient en un Canada bilingue ad mari usque ad mare, où les Francophones ne seraient probablement plus majoritaires nulle part, mais où la langue française se maintiendrait, sans doute par l'opération du Saint-Esprit. Le Canada utopique de Trudeau garantit tous les droits possibles et imaginables aux individus, mais refuse d'admettre qu'une langue ne peut survivre que si elle demeure la langue d'usage d'une communauté, dans tous les domaines de l'activité humaine.

Dans votre esprit, je ne suis sans doute qu'un «maudit Québécois». Vous souhaitez peut-être même que tous les «maudits Québécois» qui se trouvent au Manitoba rentrent chez eux, puisqu'ils ne veulent pas devenir «Canadian» comme tout le monde. Rassurez-vous. Si vous continuez à vous acharner contre eux de la sorte, vous finirez par les convaincre qu'il n'y aura jamais de place pour les Québécois au Canada. D'ailleurs, aux dernières nouvelles, la majorité d'entre eux en sont déjà convaincus.

Alors, M. Bocquel, dès que les Québécois auront saisi la pleine portée de votre discours, vous et vos semblables pourrez enfin construire votre tour de Babel multi-ethnique et bilingue sans avoir à vous préoccuper de ces «paranos» qui seront finalement rentrés chez eux... pour y faire l'indépendance.

Bernard Desgagné
Winnipeg
le 6 février 1990

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Investiture libérale dans le nouveau comté de La Vérendrye

Claire Noël va s'opposer à Gilles Roch

Une femme d'affaires de Sainte-Anne-des-Chênes, Claire Noël, 53 ans, a déclaré son intention d'obtenir l'investiture du Parti libéral provincial dans le nouveau comté de La Vérendrye.

Un comté dans lequel l'actuel député libéral de Springfield, Gilles Roch, a aussi l'intention de se présenter.

La date de la nomination ne pourra être fixée avant le déclenchement des élections provinciales par Gary Filmon. Pourront voter les membres du parti ayant acheté une carte au moins 14 jours avant la tenue du scrutin.

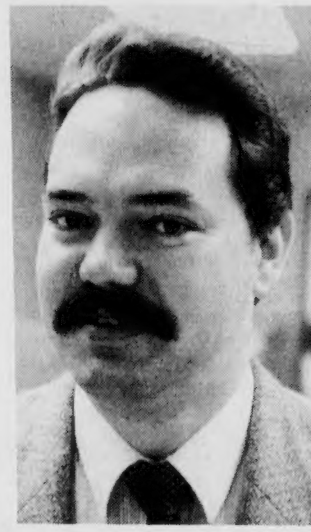
Claire Noël ne veut pas faire de sa campagne «une lutte contre Gilles Roch», qui avait été élu en 1988 sous les couleurs conservatrices. «Je veux faire ma campagne sur moi. Si les gens sont d'accord avec ce que Claire Noël fait, ils pourront voter pour moi, une personne qui a réussi dans sa vie».

La co-fondatrice du Petit Courrier de Sainte-Anne et du Centre culturel de Sainte-Anne reconnaît bien volontiers qu'elle n'a «aucune expérience politique».

Mais, ajoute-t-elle, «je peux apporter du leadership, je peux être une porte-parole efficace pour La Vérendrye, dans les domaines de l'éducation, la santé, l'environnement, la situation de la femme. Je veux représenter une voix pour la femme: je suis femme, je ne peux pas le nier».



Claire Noël, candidate pour l'investiture libérale dans La Vérendrye. «J'ai rencontré Sharon Carstairs, elle m'a souhaité bonne chance».



Gilles Roch, député de Springfield, candidat libéral dans La Vérendrye. «Des gens ont voté pour moi malgré que je me présentais conservateur».

Claire Noël, mariée à Maurice Noël et mère de 6 enfants, vient d'une «famille libérale». Elle estime avoir «prouvé son engagement» et «à ce point-ci dans ma vie, je crois que c'est à ce niveau de la politique que je pourrais apporter quelque chose à ma communauté, aux gens de La Vérendrye, c'est-à-dire un nouveau leadership pour le Parti libéral».

Réactions de Gilles Roch: «J'avais entendu entre les branches qu'elle se présenterait. C'est la démocratie. Moi, je ferai valoir mon expérience. Et j'ajouterai qu'il ne faut jamais sous-estimer son opposition. Mais que j'ai confiance de pouvoir obtenir la nomination du parti».

«Il faut aussi déjà s'assurer de travailler ensemble après la nomination. Ensemble, les libéraux peuvent remporter le siège. Il ne faudra pas faire comme les conservateurs, qui seront probablement très divisés après leur réunion de nomination». (1)

Gilles Roch pense que tous les sièges à l'Est du Manitoba peuvent devenir libéraux aux prochaines élections, qu'il prévoit «probablement à l'automne».

«A mon avis, tous les comtés sont gagnables dans l'Est. D'abord La Vérendrye, puis Lac-du-Bonnet et Springfield. Steinbach et Emerson seront plus difficiles à gagner, mais il y a une bonne chance».

Bernard BOCQUEL

(1) En effet, la lutte s'annonce plutôt chaude chez les conservateurs pour l'investiture du parti dans La Vérendrye. En lice pour l'instant: Ben Sveinson de Sainte-Anne-des-Chênes et Don Plett de Landmark.

SOLIDARITÉ

Un fonds pour ne pas oublier la tragédie de Montréal

Le Congrès des étudiants en génie du Canada a décidé de créer un fonds à la mémoire des 14 femmes victimes de la tragédie de l'École Polytechnique à Montréal.

Daniel Roy, étudiant en 3e année de génie informatique à l'Université du Manitoba, dirigeait la délégation manitobaine lors de l'assemblée annuelle des étudiants en génie. Réunie à Kingston à la fin janvier, cette assemblée a décidé de créer un fonds conjoint avec les ingénieurs du Canada car, explique Daniel Roy, la meilleure façon d'honorer la mémoire de ces femmes est «de promouvoir les professions non-traditionnelles pour les femmes et pour les hommes».

Tueur fou

Le tueur fou de Montréal avait «expliqué» son geste par on ne sait quelle vengeance envers les femmes, coupables selon lui d'avoir pris une plus grande place dans la société contemporaine.

Les étudiants vont profiter de la «Semaine nationale du génie», du 19 au 24 février, pour faire connaître ce fonds canadien. Ils organisent des soirées spéciales et une campagne de lettres à cette fin (1).

Les premiers 20 000$ rassemblés à travers le pays seront envoyés à l'École polytechnique pour la création de deux bourses destinées à 2 femmes entrant en première année d'étude. Les autres sommes serviront à la création d'autres bourses, «tournantes», qui seront attribuées dans diverses universités pour aider des femmes, ou des hommes, à accéder à des fonctions non-traditionnelles, notamment dans le domaine scientifique.

Ph.D.

(1) Toute contribution peut être adressée au CCES Memorial Fund 179, Continuing Education Complex, Université du Manitoba, Winnipeg (Manitoba) R3T 2N2. Un reçu d'exonération fiscale sera remis pour tout don supérieur à 10$ (renseignements complémentaires au 269-4698).



Ce panneau a été installé rue Pioneer, en bas du pont Provencher. photo: Laurent Gimenez

Grande première: la province s'affiche en français

«Je suis à peu près certain que la campagne d'information provinciale sur la sécurité routière lancée fin décembre est la première conduite simultanément en français et en anglais», indique Roger Turenne, responsable du Secrétariat des services en langue française du gouvernement manitobain.

Les affiches en français ont été installées dans les régions de la ville de Winnipeg désignées, c'est-à-dire où se trouve une concentration de francophones (Saint-Boniface, Saint-Vital).

Cette campagne bilingue est bien entendu un nouvel exemple de la politique sur les services en français annoncée par le premier ministre Gary Filmon à l'assemblée annuelle de la SFM début novembre 89.

Les habitués de la télé française locale, CBWFT, auront aussi sûrement remarqué des messages d'intérêt public du gouvernement manitobain présentés en français.

Notons par ailleurs que 4 magasins de la Société des alcools devront se bilinguiser au cours des prochains mois. (Pour l'instant, il n'y avait que le magasin rue Goulet). Il s'agit des 3 magasins localisés à Saint-Boniface et Saint-Vital et celui de Fort Richmond, qui dessert les francophones de Saint-Norbert.

Parmi les autres étapes, rappelons la bilinguisation de la signalisation routière dans les régions désignées bilingues de la province.

Commentaire de Roger Turenne: «Il s'agit là d'un geste concret de reconnaissance d'une communauté, et pas seulement d'individus».

«En effet, cette bilinguisation n'est pas une simple question de sécurité routière, pour s'assurer qu'un pauvre francophone qui ne comprendrait pas un panneau puisse le lire. En fait, ce n'est pas une question de signalisation, mais bien de reconnaissance du caractère bilingue d'une région».

B.B.

SAINT-BONIFACE

Le couvent devient la résidence Catherine-Aurélie

Personnes âgées : habiter autrement

Serge Bibeau, le nouveau propriétaire du couvent des Soeurs adoratrices du Précieux-Sang, entend introduire au Manitoba un nouveau concept de résidence pour personnes âgées.

Dès la semaine prochaine, les travaux de rénovation vont commencer pour transformer le couvent en une résidence cossue. La résidence Catherine-Aurélie, du nom de la fondatrice des Soeurs adoratrices, devrait être inaugurée le 1er mai.

Outre les 50 chambres individuelles, la résidence comportera une grande salle communautaire, deux petits salons, une salle à manger, un salon de coiffure et une infirmerie. Excepté dans la chapelle, aucune cloison actuelle ne devrait être épargnée. Le bâtiment a été repensé dans son ensemble par l'architecte François Clauzade.

Les futurs pensionnaires devraient bénéficier d'une pension complète et de services pour toutes les tâches de la vie quotidienne (lessive, ménage, entretien). Une personne sera embauchée spécialement pour l'animation. Selon le propriétaire de la future résidence : «C'est exactement ce que les personnes âgées autonomes désirent aux alentours des 80 ans.»



L'ancien couvent des Soeurs adoratrices du Précieux-Sang Archives La Liberté.

Serge Bibeau fonde cette conviction sur son expérience au Québec. Il a déjà participé à la conception de 4 résidences du même type dans sa province d'origine. Il a également construit et géré un établissement de 91 chambres, la résidence Saint-Colomban, à Sherbrook.

Le seul critère d'admission est l'autonomie. La résidence n'est pas réservée aux seuls francophones, même si les 11 premières réservations viennent toutes de francophones. Serge Bibeau, qui vient tout juste de lancer la campagne de réservation (contact : 231-0999), pense que son établissement sera complet d'ici trois semaines ; même si, en fonction des services, les tarifs sont plus élevés que dans la moyenne (entre 750$ et 950$).

Au total, Serge Bibeau aura investit 1 985 000$ dans l'opération, comme unique propriétaire. Son partenaire financier devait être choisi en fin de semaine.

Ph.D.

SAINT-MALO

Un référendum sur l'eau

Par 3 voix contre 2, les conseillers municipaux de De Salaberry ont décidé, mardi 13 février, d'organiser un référendum à Saint-Malo sur la question de l'eau.

Ce référendum sera organisé le 5 mars prochain, de 8h à 20h. Les modalités du vote et la liste électorale seront définies dans les prochains jours. Les électeurs auront à se prononcer pour ou contre le projet d'approvisionnement en eau présenté par la municipalité rurale ; un investissement de 401 000$.

Ph.D.

DE SALABERRY

Un nouvel ordinateur

La municipalité de De Salaberry est équipée d'un nouvel ordinateur depuis le 13 février.

L'achat de cet ordinateur et des logiciels (programmes) qui vont avec a coûté 5 200$ à la municipalité. Il remplace l'ancien ordinateur acquis en décembre 1986 et qui était dépassé.

88 500$ du fédéral pour la Société historique

Une exposition pour présenter le vrai Saint-Boniface

D'un point de vue historique, Saint-Boniface, c'est plus que la religion ou l'éducation. Pour le démontrer, la Société historique est en train de préparer une exposition qui circulera à travers le Canada pendant 3 ans.

C'est un projet d'envergure rendu possible notamment grâce à l'appui du ministère fédéral des Communications. Son ministre, Marcel Masse, est venu en personne le 9 février à Saint-Boniface pour remettre un chèque de 79 800$ à Gilles Lesage, le directeur de la Société historique de Saint-Boniface. (1)

Marcel Masse a souligné: «Jusqu'ici, l'histoire de Saint-Boniface semble presque exclusivement lié à la vie religieuse et culturelle de la ville et de sa région. Son caractère francophone et son dynamisme religieux expliquent ce phénomène, de même sans aucun doute que les exigences de la survie qui font que l'activité culturelle semble prendre plus de poids que tout autre».

«Il n'en reste pas moins que la ville a également connu une importante activité économique et politique et il semble tout à fait indiqué d'en approfondir les divers aspects et d'en montrer l'évolution».

Caractère

Précisions de Gilles Lesage: «L'objectif de l'exposition est de présenter Saint-Boniface dans son évolution historique en cherchant à identifier les éléments qui lui donnent son caractère particulier».

«On va essayer de s'éloigner d'une vue trop centrée sur l'histoire religieuse et institutionnelle, en présentant une vision plus large, qui touche les vies culturelle, municipale, commerciale, industrielle».

«On veut présenter des repères: des maisons, des bâtiments, les personnes qui s'y rattachent; toutes ces choses qui font que l'on s'identifie à l'endroit qu'on habite, qui permettent aux gens de Saint-Boniface de reconnaître le caractère particulier du lieu».



photo: Bernard Bocquel

Marcel Masse, ministre fédéral des Communications, a remis deux chèques lors de sa visite à Saint-Boniface. À la Société historique (voir article ci-centre) et au Collège de Saint-Boniface (voir article ci-dessous). De gauche à droite : Roger Legal (vice-recteur, CUSB), Marcel Masse, Joseph Riel et Gilles Lesage (Société historique de Saint-Boniface).

L'exposition «Bienvenue à Saint-Boniface» présentera la ville entre 1818, l'époque «où le noyau se forme» et 1914, «le début de la Grande Guerre, qui marque l'arrêt dans le développement».

L'exposition, dont la réalisation a été confiée à Lise Brémault, sera présentée au Centre culturel franco-manitobain fin novembre 90. Après avoir circulée pendant 3 ans, «Bienvenue à Saint-Boniface» fera partie de l'exposition permanente du Musée de Saint-Boniface.

Bernard BOCQUEL

(1) Il s'agit du premier versement d'une subvention totale de 88 500$, qui couvrira la moitié des dépenses liées à la préparation de l'exposition. L'autre moitié proviendra de la Ville de Winnipeg et de la province.

La Société historique avait déjà obtenu une subvention de 32 000$ pour la conception et la planification de l'exposition itinérante, débutées en 1988.

Industries culturelles: comment former les spécialistes?

Le Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface vient d'obtenir une 3e subvention de 20 000$ du fédéral pour terminer une étude commencée en 1987 sur les industries culturelles de l'Ouest canadien.

Dans un premier temps, l'étude portait sur le fonctionnement de l'industrie du livre et de l'audiovisuel. Dans un deuxième temps, les chercheurs ont examiné des stratégies pour renforcer cette industrie.

Suite à ces études, un constat s'est imposé, explique le directeur du Centre de recherche, Raymond Théberge: «On s'est aperçu qu'il y avait une pénurie de personnes compétentes pour assurer le développement des industries culturelles de l'Ouest canadien».



Raymond Théberge, directeur du Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface.

«C'est pourquoi nous allons maintenant voir quelle formation est nécessaire pour les personnes qui veulent acquérir des compétences dans le domaine des industries culturelles (édition de livres; production audiovisuelle) et de la communication en général».

Cette étude sur les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de formation va démarrer en avril et devrait être achevée d'ici un an.

B.B.

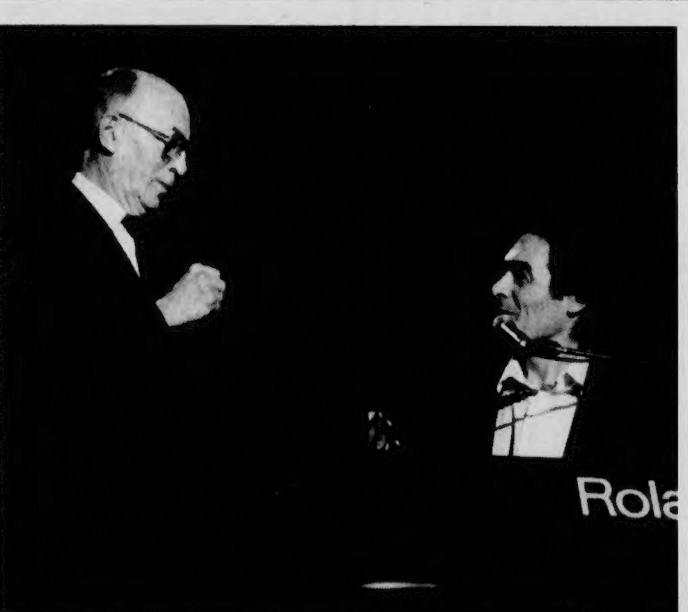


photo: Philippe Descamps

Un sacré collège

Antoine Gaborieau, ancien professeur du Collège, et Daniel Lavoie, ancien élève, c'est un peu l'histoire de la chanson au Collège universitaire.

Beaucoup d'anciens étudiants étaient venu célébrer «Mon collège d'hier à demain», lundi dernier, au Rendez-Vous.

La soirée organisée conjointement avec le Festival du Voyageur a permis de lancer officiellement la campagne visant à doter le CUSB d'un fonds de dotation de 1, 5 million de $ d'ici 1992.

Une étude de la FPCP sur le préscolaire francophone

S'organiser pour récupérer des élèves

Avec plus de 800 enfants répartis un peu partout dans la province, les centres préscolaires francophones représentent une véritable pépinière pour les écoles françaises. Une pépinière qu'il convient de préserver et, si possible, d'agrandir.

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) vient de faire connaître les résultats d'une consultation effectuée en novembre 1989 auprès de 42 garderies, prématernelles et groupes mini-franco-fun en ville et dans le rural.

L'auteur de l'étude, Raymond Poirier, a constaté que plus de 90% des 820 enfants qui fréquentaient alors ces établissements étaient des «ayants droits», autrement dit des enfants qui ont droit à l'éducation française selon les critères de l'article 23 de la Charte des droits et libertés (voir encadré).

Mais Raymond Poirier a également constaté qu'une certaine proportion de ces ayants droit (113) ne parlaient pas français.

Il faut en effet savoir que tous les centres préscolaires n'imposent pas des critères linguistiques d'admission. Si tous les mini-franco-fun (16 en tout) sont exclusivement francophones, en revanche, 7 des 12 garderies et 5 des 12 prématernelles sont mixtes. Le phénomème est surtout répandu dans le rural.

Dans ces conditions, estime Raymond Poirier, «il n'est pas facile pour les parents et pour les animatrices d'obtenir une ambiance et un programme entièrement français», et les «risques d'assimilation» sont forts.

Un cas

Une opinion confirmée par Anita Mondor-Vandale, directrice du Petit Bonheur de Saint-Boniface, une garderie exclusivement française, où «on n'admet que les enfants qui comprennent et parlent le français».

«Il suffit qu'un petit parle en anglais, et les autres suivent. Ils veulent essayer aussi, témoigne-t-elle. Nous avons eu un cas une fois. En parlant avec sa maman, j'ai appris que le petit était gardé le soir par une gardienne anglophone. Eh bien elle a changé de gardienne».

Selon Raymond Poirier, le phénomène est d'autant plus regrettable que «la plupart des parents considèrent le préscolaire comme un projet linguistique. Ils veulent que leurs enfants renforcent leur français ou tout simplement le réapprennent, pour les préparer à l'école».

Pour redresser la barre, Raymond Poirier suggère notamment que la FPCP exige de tous les groupes préscolaires qui lui sont affiliés qu'ils admettent uniquement les ayants droit. «La FPCP n'a pas pour mandat de s'occuper du préscolaire immersion», explique-t-il.

Autre recommandation: établir deux programmes dans les centres préscolaires: un pour les enfants qui parlent français et un pour les ayant droit qui doivent l'apprendre. L'objectif reste le même: récupérer le plus possible la clientèle potentielle des écoles françaises.

Raymond Poirier estime aussi que le gouvernement provincial devrait développer une politique du préscolaire francophone dont le financement pourrait être inclus dans les ententes avec les gouvernement fédéral. La FPCP a d'ailleurs déjà sollicité une rencontre à ce sujet avec le gouvernement.

Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

Une trentaine d'enfants fréquentent la garderie Le Petit Bonheur, où travaillent 5 animatrices.

Quelques recommandations

Formation et garantie

Voici quelques unes des recommandations contenues dans le rapport sur la consulation préscolaire.

1) Au niveau du gouvernement provincial

• la continuité ainsi que le développement du programme de formation (des animatrices) au Collège universitaire de Saint-Boniface;

• la garantie que les garderies rattachées aux écoles françaises soient désignées pour la clientèle potentielle de cette école seulement;

• l'inclusion dans les ententes avec le gouvernement fédéral de aux projets préscolaires d'assumer leur mission linguistique incluant le recrutement, la «refrancisation» et la récupération.

2) Au niveau de la FPCP

• que la FPCP accepte de travailler avec les responsables de garderies familiales/collectives qui se donnent une mission francophone même si celles-ci n'ont pas de comité de parents.

• que la FPCP procède, tel que prévu et dès que possible, à la mise sur pied d'un centre de ressources préscolaires en y ajoutant le volet «animation» afin de faire de celui-ci un centre proactif.

SAINT-BONIFACE

Mini-Relance du couple

Le comité de la Relance du couple organise une Mini-Relance le 25 février à 10h au sous-sol de la Cathédrale.

Les adultes, animés par le Père Gilles Beaudry, échangeront autour du thème «La spiritualité dans la famille». Joanne Lambert aidera les adolescents à discuter du sujet «Peer pressure» (pression de conformité). Il y aura aussi des animatrices pour les plus jeunes.

Les détails: Doris Talbot (255-9390) ou Suzanne Ritchot (422-8043).

SAINT-BONIFACE

Inscriptions à la maternelle

Les enfants en âge de fréquenter une maternelle publique de la division scolaire de Saint-Boniface devront être inscrits à l'école la plus proche de leur domicile entre le 12 et le 16 mars 1990.

Les enfants nés en 1985 seront admissibles à l'école en septembre 1990. Un certificat de naissance (ou une autre preuve de l'âge) devra être présenté au moment de l'inscription. Un document prouvant que l'enfant a été vacciné est aussi nécessaire.

Les parents devront indiquer la langue d'instruction désirée. Les enfants anglophones pourront être inscrits en immersion ou au programme français partiel; les enfants francophones au programme français, français partiel ou au programme anglais.

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi des aînés

Lors du prochain mercredi des aînés, le 21 février, la bibliothèque de Saint-Boniface présentera des films de l'ONF sur le Festival du Voyageur et sur Louis Riel.

Les aînés et les aînées ont rendez-vous à 14h dans la salle de programmation; au 2e étage de la bibliothèque (renseignements : 986-4334).

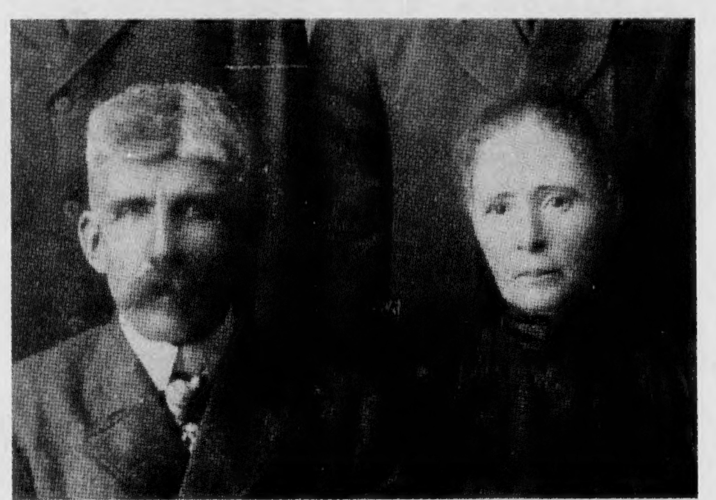
Début des fêtes à Notre-Dame-de-Lourdes le 8 décembre 1990

Le livre centenaire en bonne voie

Voilà déjà plus d'un an qu'Antoine Gaboriau et René Deleurme sont à pied d'oeuvre pour rédiger le livre du centenaire de leur paroisse, Notre-Dame-de-Lourdes, en 1991.

Le livre, qui comprendra environ 600 pages de texte et de photos, sera divisé en 2 grandes parties. La première partie racontera l'histoire de la paroisse et la seconde sera consacrée à l'histoire des familles, depuis la fondation de la paroisse jusqu'à nos jours.

De nombreux résidants de Lourdes ont été mis à contribution pour les recherches historiques et iconographiques. «Dès le commencement, nous nous sommes aperçus qu'il existait énormément de documents écrits dont nous ignorions l'existence», explique René Deleurme.



François Lesage est le premier résidant né dans la paroisse — cette photo le représente en compagnie de sa femme, Herméline Richard.

«Par exemple, le Livre des Pères, tenu par les chanoines de l'Immaculée Conception, présents à Lourdes de 1891 à 1948. Nous avons également reçu beaucoup de photos, y compris des photos de France que les premiers colons avaient envoyées à leur famille restée là-bas».

Selon René Deleurme, pratiquement toute la documentation est déjà rentrée. «Les gens ont vraiment bien répondu et très efficacement par l'intermédiaire des comités de travail», explique-t-il.

Pas de problèmes, donc, pour respecter la date du 8 décembre 1990 prévue pour le lancement officiel du livre du centenaire. Une pré-vente sera même organisée au printemps 1990.

Laurent GIMENEZ

Une vue de Lourdes qui remonte déjà bien loin.

Un an de rayonnement

Voici les grandes dates prévues pour la célébration du centenaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes.

• ***8 décembre 1990:*** ouverture officielle des cérémonies du centenaire, le jour de l'Immaculée Conception (la Vierge Marie est la patronne du village).

Ce même jour, lancement du livre centenaire réalisé par Antoine Gaboriau et René Deleurme, en collaboration avec les habitants du village. Une pré-vente du livre aura lieu au printemps 1990.

• ***Mi-février 1991:*** carnaval d'hiver aux couleurs du centenaire (le thème du centenaire est: 100 ans de rayonnement).

• ***11 au 18 août 1991:*** semaine d'activités intensives (le décret de fondation de la paroisse date du 15 août 1891). Les détails de ces activités restent à déterminer, mais il est possible que l'on organise la fête autour de grands thèmes comme: jeunesse, religion, agriculture, commerce, etc.

• ***8 décembre 1991:*** grande fête pour clôturer le centenaire.



photo: Laurent Gimenez

Claudette Lahaie est responsable de la publicité pour le centenaire de Lourdes.

Des formulaires ont été distribués à toutes les familles de Notre-Dame-de-Lourdes pour qu'elles y inscrivent les noms des personnes qu'elles souhaiteraient voir invitées aux fêtes du centenaire. On attend plusieurs milliers de visiteurs.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Étude pour un nouveau pont

Le cabinet ID engineering a été chargé par la municipalité rurale de Sainte-Rose-du-Lac de faire une étude sur la possible construction d'un pont enjambant la rivière Tortue au sud du village de Sainte-Rose.

La réalisation de ce projet est envisageable grâce au programme de subvention du ministère de la Voirie et du Transport qui prendra à sa charge la moitié des investissements (à hauteur de 200 000$).

La réalisation d'un pont sur la rivière Tortue (à l'est du point 5-24-15) permettrait aux automobilistes venant de Laurier d'arriver directement à Sainte-Rose-du-Lac. Depuis la démolition de l'ancien pont, les véhicules sont obligés de faire un détour de 7 km par l'ouest.

D'autre part, le conseil municipal a accordé 1000$ de subvention pour l'organisation du «Home coming» de Laurier. La fête aura lieu du 3 au 5 août.

Ph.D.

FESTIVAL

Les sculptures sur neige récompensées

Les résultats du concours de sculpture sur neige du Festival du Voyageur organisé au parc Provencher sont :

Catégorie famille :

1 «L'ours polaire» de la famille Ritchot.

2 «Le taureau» de la famille Boupha.

Catégorie école :

1 «Il faut réchauffer nos hivers» du Petit séminaire.

2 «Feel the warmth of winter» de l'école Dufferin.

3 «Réchauffer par le soleil» de l'école Murdoch Machay.

Catégorie adulte :

1 La «Danse du bison» de David McNair, Claude Boivin et Barry Bonham.

2 «Flow into winter warmth» de Garry Ross.

3 «La terre est bleue comme une boule de neige» d'Isabelle Kalinine et Philippe Descamps.

Vous avez des événements à signaler? Composez le 237-4823

Vous avez des événements à signaler? Composez le 237-4823



Archives La Liberté

Si un centre scolaire francophone était créé à Saint-Vital, l'école Lavallée serait transformée en école d'immersion.

Manque de place: 4 scénarios à l'étude

Un centre francophone à Saint-Vital ?

La division scolaire de Saint-Vital sera peut-être la première dans l'Ouest à accueillir un centre scolaire francophone.

Le centre comprendrait une école française maternelle à 12 entourée d'autres édifices comme, par exemple, une maternelle ou un centre de formation pour adultes. Ce concept a déjà été mis en pratique à l'Ile du Prince-Édouard.

Le centre scolaire n'est qu'une des quatre options possibles retenues le 8 février par la commission scolaire de Saint-Vital pour répondre aux besoins croissants d'espace, notamment dans le secteur de l'immersion. Voici ces 4 options:

1ère option: construction de deux nouvelles écoles: une école anglaise en 1991 et une école immersion en 1992. L'école construite en 1991 pourrait abriter les deux programmes pendant un an, en attendant que la 2e école voit le jour.

2e option: construction d'une école anglaise en 1991 et d'un centre scolaire maternelle à 12 pour le programme français en 1992 (actuellement, il n'y a pas de secondaire français à Saint-Vital). L'école française Lavallée serait transformée en école d'immersion.

3e option: construction d'une seule école désignée anglaise en 1991. La commission scolaire n'aurait alors d'autre choix que de partager une ou deux écoles de la division entre le programme anglais et le programme immersion. Une solution que rejettent bon nombre de parents des deux programmes.

4e option: construction en 1991 d'un centre d'immersion. Il faudrait alors transporter des étudiants du programme anglais du sud de Saint-Vital vers le nord. Une solution qui, on s'en doute, ferait grincer bien des dents.

Une seule de ces 4 options sera définitivement retenue. Dans tous les cas, les écoles seraient construites au sud de Saint-Vital, là où on observe une croissance continue de la population.

Aléatoire

Norbert Philippe, directeur général adjoint à la division scolaire de Saint-Boniface, est persuadé que les prévisions d'inscriptions pour 1991 convaincront le ministère de l'Éducation de contruire la première école.

La construction d'une seconde école en 1992 semble plus aléatoire. Norbert Philippe pense qu'il faudra attendre de connaître les chiffres exacts d'inscriptions en septembre 1990 avant d'espérer convaincre le ministère de l'Éducation.

Quant au projet de centre scolaire francophone, il a déjà fait l'objet d'une communication avec le gouvernement provincial. S'il se montre intéressé, des contacts seront probablement pris avec le gouvernement fédéral pour un possible financement.

Laurent GIMENEZ

Des bénévoles au secours d'étudiants du Collège

Une première: 8 personnes se sont portées volontaires pour donner un coup de main aux 5 animatrices du Centre de rédaction du Collège universitaire de Saint-Boniface. Et elles ne risquent pas de manquer de boulot. (1)

Le Centre de rédaction a été mis sur pied au mois de septembre 89 pour aider des étudiants à améliorer leur expression écrite. Son responsable, Normand Fortin, explique: «Le Centre a été établi car certains étudiants ont besoin d'aide pour développer leur écrit. Le plus gros problème, c'est au niveau des structures de phrases, plutôt qu'aux niveaux orthographique et grammatical. Aujourd'hui, les jeunes écrivent de moins en moins».

«Ce sont les professeurs qui envoient certains étudiants au Centre de rédaction. On est là pour leur faire exprimer leurs idées plus clairement, donc on n'est pas un centre de correction».

Durant le premier semestre, une quinzaine d'étudiants de la Faculté d'éducation ont été référés au Centre de rédaction. Pour le deuxième semestre, une trentaine d'étudiants du CUSB auront recours aux services du Centre de rédaction.

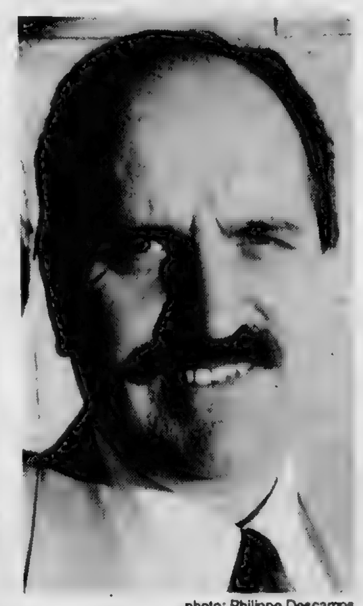


photo: Philippe Descamps

Normand Fortin

Les résultats sont-ils probants? Normand Fortin précise: «D'après les professeurs, il y a une amélioration dans la qualité des travaux remis, en terme de clarté et de concision. C'est là rendre un très grand service aux futurs enseignants et enseignantes».

Toutefois, le Centre de rédaction ne veut pas être qu'un simple «centre de rattrapage». Normand Fortin veut aussi que le Centre de rédaction du Collège «donne le goût de l'écriture à ceux qui déjà maîtrisent bien le français».

Et il ne vise pas que les étudiants: «Ou voudrait ouvrir la porte aux écrivains en herbe de la communauté francophone. Une occasion pour eux de recevoir du feed-back sur leurs textes». C'est pourquoi Normand Fortin est prêt à accueillir d'autres bénévoles disposés à aider des gens à améliorer leur expression écrite en français.

Présentement, le Centre de rédaction est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 16h30. Pour d'autres renseignements: 233-0210.

Bernard BOCQUEL

(1) Il s'agit de soeurs Céline Vermette, Marielle Gauthier, Thérèse Cloutier, Blandine Chaput, Marie-Ange Roy, Mme Claudette Lambert, Marius LaCasse et André Boucher.

LA ROUGE

Un comité ad hoc pour l'école unique

Les commissaires de La Rouge ont formé un comité ad hoc chargé d'étudier l'intérêt ou non de la création d'une école française unique, maternelle à 12, dans la division scolaire.

Le comité est composé de 3 commissaires de la région de Saint-Pierre, René Desharnais, Robert Poirier et Maurice Laroche, du commissaire d'Aubigny, Claude Vermette et de Ronald Perron, directeur de la division scolaire.

En mai dernier, une délégation de parents de La Rouge avait demandé aux commissaires d'étudier, au plus tôt, la création d'une école unique, lien physique entre les programmes dispersés dans la division scolaire.

Ph.D.

LA ROUGE

Un nouveau poste pour la programmation

Les commissaires de La Rouge ont décidé de créer un poste de directeur de la programmation pour l'ensemble de la division scolaire.

La création de ce poste a pour cadre la réorganisation de l'administration entreprise en septembre dernier. Suite au départ d'Olivier Beaudette pour Régina, le poste de secrétaire-trésorier était revenu à Ronald Perron, déjà directeur de la division scolaire.



Ronald Perron, directeur général de La Rouge.

Le directeur de la programmation, qui devrait prendre ses fonctions à la rentrée de septembre prochain, aura pour tâche de suivre les programmes pédagogiques et de proposer des orientations aux commissaires.

Selon Ronald Perron, la création de ce poste était souhaitée par les professeurs et les directeurs d'écoles : «Comme directeur, on voudrait toujours jouer un rôle éducatif important. Mais, on est toujours occupé par la cuisine administrative.»

Le prochain directeur de la programmation n'aura que les soucis pédagogiques en tête et pourra d'autant mieux faire des suggestions. Selon Ronald Perron, un intérêt se fait déjà sentir alors que le poste n'a pas encore été annoncé.

Ph.D.

LA ROUGE

Pas de divergence sur la gestion des écoles

Suite à la décision de la Cour d'appel du Manitoba contre la gestion des écoles françaises par les francophones, les commissaires de La Rouge ont tenu à réaffirmer leur position de principe en faveur de la gestion.

Comme le rappelle Ronald Perron, directeur de la division scolaire : «Les commissaires avaient clairement indiqué leur appui à la motion présentée par les Commissaires d'écoles franco-manitobains en faveur de la gestion des écoles françaises par les francophones.»

Ronald Perron souligne également que les modalités seront très importantes : «Car en pratique, les francophones contrôlent déjà la gestion de leurs écoles dans La Rouge.» Défendre un principe ne veut pas dire abandonner ses prérogatives : «Le clocher résonne toujours», conclut-il.

Ph.D.

Suivez le guide

Les compilations sur disques numériques

Le disque numérique à lecture par laser a quelque chose d'exaspérant : on peut réentendre des vieux tubes sans les doux craquements du vinyle.

Avec la progression rapide de l'équipement des ménages en platine à lecture par laser, on assiste à la réapparition d'un phénomène propre aux années 70 : les compilations. Une lame déferlante de compilations en tous genres est en préparation. Louise Graham, discothécaire de CKSB, nous aide à faire le tri.

Tout d'abord, il ne faut pas croire que le laser nous rendra la voix du Félix Leclerc débutant comme s'il pouvait être enregistré avec la technique d'aujourd'hui. La technique numérique permet seulement de restituer l'enregistrement original tel qu'il a vieilli dans les armoires des maisons de disque et de le fixer tel quel à jamais.



Louise Graham, discothécaire.

Il faut ensuite distinguer les compilations des anthologies. Les anthologies regroupent de façon exhaustive ou presque les enregistrements d'un auteur (ex. : Edith Piaf en 10 disques compacts). Le terme compilation est beaucoup plus flou : il désigne tout regroupement d'oeuvres.

Louise Graham recommande de se méfier de l'emballage et de bien regarder au verso du disque les morceaux qui ont été retenus par la maison de disque. Certaines revues spécialisées que l'on trouve chez les disquaires, comme «CD Schwann», permettent de mieux choisir.

Selon Louise Graham, aucune anthologie véritable n'a encore été consacrée à la chanson canadienne en français ou à un artiste canadien-français. En revanche, plusieurs compilations de qualité sont sorties récemment. Louise Graham note parmi celles-ci : Beau Dommage «Leurs grands succès» (Capitol), Diane Tell «Paris-Montréal» (Polydor), Diane Dufresne (Master Serie de Polygram), ou encore l'«Intégrale» de Bobby Lapointe.

Ph.D.

Une entrevue avec Luc De Larochellière

«Je ne veux pas être classé»

L'enfant prodige de la chanson française au Canada, Luc De Larochellière, chantera pour la première fois à Winnipeg ce samedi 17 février. Il partagera la scène du Rendez-Vous avec le groupe Hart Rouge à partir de 20h30 (1).

Né il y a 23 ans dans une petite ville de banlieue québécoise, Laval-des-Rapides, Luc De Larochellière a connu un début de carrière pour le moins fulgurant. Vainqueur du concours de Granby dans la catégorie auteur-compositeur-interprète en 1986, il a connu le succès un an et demi plus tard avec son premier 45 tours: Chinatown Blues.

Son premier album, Amère America, a été salué par toute la presse québécoise et lui a valu le titre d'auteur-compositeur de l'année 1989, décerné par l'ADISQ (l'industrie du disque francophone au Québec).

Son style: un mélange de poésie, de réalisme social, d'humour lucide et acerbe, sur fond de musique pop aux sonorités parfois africaines et latino-américaines.

Bref, un chanteur «à textes», et à bons textes, mais qui ne néglige pas l'aspect musical dans ses créations.

• **Question:** ***Comment expliquez-vous la rapidité de votre succès auprès du public?***

• **Luc De Larochellière:** ***«Ce sont les chansons qui ont plu. On n'a pas cherché à créer un personnage, en jouant sur ma gueule ou je ne sais quoi. Ma tête n'apparaît pas sur la pochette d'«Amère América».***

«Ce que je voulais qui passe avant tout, c'était les chansons, le travail d'un auteur-compositeur. Ce n'est qu'après le gala de l'ADISQ (octobre 1989) que les gens ont commencé à mettre un visage et un nom sur les chansons».

«Je ne veux surtout pas être pris avec une image, parce qu'on ne peut plus s'en défaire. Déjà, il y a des gens qui ont réagi quand je me suis coupé les cheveux! Ils ont dit que ma musique ne correspondait pas à mon nouveau look! Je suis juste passé chez le barbier...»

• **Question:** ***Vous abordez dans vos chansons des thèmes «sociaux», comme les problèmes des minorités ethniques, des immigrants au Québec. Des thèmes que l'on retrouve assez rarement dans la chanson québécoise.***

• **Luc De Larochellière:** «C'est vrai que jusqu'à présent, il y avait peu de gens ici qui faisaient des chansons sur les minorités ethniques ou les problèmes Nord-Sud. C'était plutôt centré sur les Québécois, la langue, et bla-bla-bla».

• **Question:** ***Est-ce que ces nouveaux thèmes correspondent à une attente du public?***

• **Luc De Larochellière:** «Oui, je le crois. La chanson est un peu le reflet de la vie des gens. Il y a un effet d'identification. Autrefois c'était le coureur des bois, aujourd'hui c'est une autre réalité. Montréal est devenue une ville très colorée, où l'on trouve toutes sortes de minorités ethniques. Les gens se rendent compte qu'on est des Nord-Américains».

«Mes chansons ont plu à certains et déplu à d'autres. On m'a reproché de faire de la morale, de défendre la veuve et l'orphelin. J'essaie de parler des choses qui sont autour de moi, que je vois et qui me touchent. C'est tout».

«Je ne me définis pas comme un chanteur social. Mon prochain disque, qui doit sortir à l'automne, abordera des thèmes différents du premier, sans être complètement déroutant. C'est très important pour moi de ne pas être classé».

• **Question:** ***Comment voyez-vous la suite de votre carrière?***

• **Luc De Larochellière:** «Franchement, je n'y pense pas spécialement. Mon travail, c'est de faire des chansons et de les présenter en public. Tout le reste, c'est beaucoup plus l'équipe qui s'en occupe».

• **Question:** ***Et le marché français?***

• **Luc De Larochellière:** «On a un contrat pour 3 albums. Le premier doit sortir bientôt. Ça n'a pas été facile de trouver un bon contrat en France. Peut-être parce que les sujets comme l'immigration sont un peu *touchés*».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

(1) Les billets, s'il en reste, sont disponibles au Rendez-Vous, 768, avenue Taché (coût:14$). Ouverture des portes à 20h.



Luc De Larochellière. «Quand on plait à tout le monde, il faut se poser la question: Est-ce que je dis quelque chose?»

Quand Monique parle de Luc

«Pas un type de party»

«Sérieux et drôle». C'est le souvenir que Monique LaCoste, annonceur à CKSB, a gardé de Luc De Larochellière, qu'elle a rencontré en 1985 et 1986 au Festival international de la chanson de Granby.

«Ce qui m'avait surpris, c'était son humour sur scène. Il nous a fait beaucoup rire, et cela constrastait avec l'image de sérieux qu'il donnait en privé. Au premier abord, c'est pas le type le plus sociable, pas un type de party. C'est l'impression qu'il m'a donnée en tout cas».

«Son humour est assez tranchant, toujours avec une certaine conscience sociale. Ce sont des petites pointes ici et là. Un humour intelligent».

«Ça peut paraître facile de dire ça maintenant, mais son succès ne m'a pas surprise. La première fois que je l'ai vu, je me suis dit: ça c'est une vedette. Il a un comportement de vedette. Non pas qu'il était sûr de lui, au contraire, c'est un gars qui n'a aucune prétention. Mais il dégageait une force qui m'a fait penser qu'il allait percer».

Lectures

PARAPSYCHOLOGIE

Voyage hors du corps.

Peut-on se sortir de son propre corps afin de faire de merveilleux voyages? Ce livre donne la preuve de nombreuses affirmations de personnes au-dessus de tout soupçon. Shirley Maclaine a visité l'Atlantide, Lindbergh vole au-dessus de son aéroplane... etc. Tous les mystères de l'inconnu y sont racontés.

(Time-Life, 1988)



Illustration du livre «Voyage hors du corps».

DROITS

Déclaration universelle des droits de l'homme.

Tout humain a des droits quel que soit son statut social ou la couleur de sa peau. Pourtant, cela n'est pas le cas partout. On viole ces droits dans bien des pays. «Amnesty International» est un organisme indépendant et n'accepte aucune pression d'aucune sorte. Son devoir est de protester contre tout abus de la personne humaine.

(Éd. Folio, 1988)

SCIENCES APPLIQUÉES

Arts industriels, de Roy Cazabon et Raymond Marion.

Ce livre est destiné aux jeunes de la 7e à la 8e année. Cela peut permettre à certains élèves de s'orienter vers telle ou telle carrière dans les arts industriels. Excellent livre à lire et à feuilleter.

(Guérin/Champlain, 1985)

BEAUTÉ-SOIN

Être mince.

La personne qui comprend pourquoi elle grossit est capable de perdre du poids. Pour cela, un questionnaire est offert. Puis, pour chaque portion alimentaire, on donne le nombre de calories. Il s'agit d'un guide sérieux, intéressant et agréable. Tout est fait pour inciter à perdre du poids.

(Éd. Dessain et Tolra, 1986)

ROMANS

Dis, Mamie, tu l'écris notre histoire d'amour, de Yvonne Clos.

Losque Cannelle est venue au monde, un grand amour est né entre elle et sa grand-mère. Cet amour, a dit un jour la petite fille, il faut le graver. Alors grand-maman a tout écrit. Un touchant roman qu'il faut lire.

(Laffont, 1989)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Les Ballets Jazz de Montréal le 19 février

Un spectacle inédit à Winnipeg

La célèbre compagnie des Ballets Jazz de Montréal présentera un spectacle ce lundi 19 février à 20h à la salle du Centenaire (1).

Geniève Salbaing, directrice artistique, présente le programme: «C'est un spectacle en 4 ballets qui n'ont jamais été représentés à Winnipeg. Notre dernier passage ici remonte à 2 ans».

«Le premier ballet, Adieux, a été créé au Festival de jazz de Montréal en 1988. Une musique très lyrique, composée pour nous par Pat Metheny, et une histoire de gens qui se retrouvent, puis se disent adieu. Ce ballet sert aussi à présenter la troupe, puisque toutes les danseuses et tous les danseurs (12) y participent».

«En 2e partie, nous présenteront 2 ballets très différents. Le premier est dansé par 5 garçons. Son nom, Red Hot Peppers, vient de l'orchestre de Jelly Roll Morton, dans les années 20. C'est un ballet très technique, très amusant».

«Le 3e ballet, 4 Janis for Joplin, est dansé par 5 filles. C'est un ballet d'atmosphère, sur 4 chansons de Janis Joplin, et qui évoque une période de la vie de la chanteuse».

«Le dernier ballet, Entre dos aguas, c'est de la danse pure, un mélange de flamenco et de jazz. Là aussi, toute la compagnie participe».

Les Ballets Jazz, créés par Geneviève Salbaing en 1972, ont été la première compagnie de danse au Canada à se consacrer exclusivement à la musique de jazz. La troupe a présenté des spectacles dans plus de 50 pays.

L.G.

(1) Prix des billets: 16$, 17$50 et 19$50. Disponibles aux comptoirs Ticketmaster ou en appelant le 985-6800.



Cinq danseuses pour Janis Joplin.

Charles Moulton directeur des Contemporary Dancers

Le danseur et chorégraphe Charles Moulton remplacera Tedd Robinson à la direction artistique des Contemporary Dancers à partir du 5 mars.

Originaire de Minneapolis, Charles Moulton a commencé sa carrière de danseur en 1972 avec les Contemporary Dancers. Il a travaillé avec de nombreuses compagnies dont notamment celle de Merce Cunninggham. Il dirige sa propre compagnie depuis 1980.

Parmi ses nombreuses créations, les Winnipégois ont pu voir «Motor party», «Valentine» ou «Nine Person Precision Ball Passing», trois chorégraphies réalisées pour les Contemporary Dancers.

Ses oeuvres lui ont valu deux distinctions : Le John Simon Guggenheim Memorial Foundation Scholarship en 1983 et le Dorothy B. Chandler Performing Arts Award. Dans les dernières années, il s'est surtout intéressé à la création vidéo alliée à la danse.

Ph.D.

Les Rendez-Vous

CONCERTS

• ***Le clarinettiste James Campbell*** sera l'invité des Cafe Series du musée des Beaux-Arts. Désigné récemment comme «artiste de l'année» par le Conseil canadien de la musique, James Campbell sera accompagné de Gwen Hoebig et Nina Guo au violon, Rennie Regehr à l'alto, Bryan Epperson au violoncelle, Graeme Mudd à la basse et David Moros au piano. Mardi 20 février, à 20h, dans l'auditorium Muriel Richardson.

• ***Chants folkloriques et musique profane des îles britanniques***, avec le choeur philharmonique de Winnipeg sous la direction d'Henry Engbrecht. Dimanche 18 février, à 14h30, au Pantages Playhouse Theatre (billets à 9$ et 11$: 831-0056).

• ***«Musically Speaking n°5»*** de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, sous la direction de Bramwell Tovey, accompagné par l'Orchestre des jeunes de Winnipeg. Une sélection de compositeurs anglais avec notamment des morceaux d'Elgar et de Walton. Vendredi 16 février, à 20h, salle du Centenaire (billets de 11$ à 22$: 943-2900).

• ***«City Lights»***, musique et film de Charlie Chaplin (E-U, 1931), en l'honneur du 100e anniversaire de la naissance du célèbre cinéaste anglais. La projection du film (muet) sera accompagné par l'Orchestre symphonique de Winnipeg sous la direction de Bramwell Tovey. L'Orchestre interprétera la musique composée par Chaplin lui-même. Également au programme : «Kid Auto Races at Venice», le premier film dans lequel Charlie Chaplin apparaît dans son personnage de Charlot et «How to make movies», un documentaire sur le travail du cinéaste.

Samedi 17 février, à 20h, et dimanche 18 février, à 14h, salle du Centenaire (billets de 10$ à 20$: 943-2900).

• ***«Aurore musicale»***, musique de chambre de Vienne avec des morceaux de Mozart, Brahms, Mahler, Haydn, Schubert et Beethoven. Au centre culturel West End, lundi 19 février, à 20h.

• ***Le Nouveau Station Wagon*** sera au Foyer du CCFM, les 16 et 17 février.

• ***Gilles Fournier*** sera au Mârdi jazz, le 20 février au Foyer du CCFM.

• ***Le big band du collège Louis-Riel*** sera l'invité du Foyer, les 22 et 23 février au CCFM.

THÉÂTRE

• ***«Passe-Muraille»***, une pièce australienne de David Holman, traduite par Anne Nenarokoff et mise en scène par Michel Lefèbvre. Une coproduction du Cercle Molière, du Théâtre français de Toronto et du Théâtre français du Centre national des Arts.

Une amitié naît entre 2 enfants, Pit et Bleuet. Appartenant à deux camps ennemis séparés par un mur, ils osent défier l'autorité et la peur pour se rejoindre. Dimanche 25 février, à 14h30, dans la salle Pauline-Boutal du CCFM (billets à 4$: 233-8053).

• ***«Cruel Tears»***, drame musical écrit par Ken Mitchell et mise en scène par Kim McCaw, avec Humphrey & the Dumptrucks pour la musique. Une libre adaptation d'Othello de Shakespeare. Kathy et Johnny s'aiment, même si Johnny est un camionneur des mauvais quartiers et Kathy la fille du patron. Tout le monde apprécie Johnny excepté Jack, jaloux de la popularité et de l'amour de Johnny. Au PTE, à partir du mardi 15, place Portage (942-5483).

• ***Bob Schneider*** sera l'invité du Centre culturel West End (angle Sherbrook et Ellice), dimanche 18 février, à 11h et 14h.



photo: Hubert Pantel

«Work It Out», de Pauline Broderick, un spectacle musical présenté en première pour les enfants de 13 ans et plus. Que faire après l'école secondaire ? Au Actors'Showcase, Manitoba's Theatre for Young People 89, rue Princess du 20 au 24 février (946-0394).

ATELIERS

• ***«Le tableau vivant en photographie»***, atelier dirigé par Anne Ferran et organisé par Plug In Inc. Les 17, 18 et 19 février, dans la Floating Gallery, 100, rue Arthur (inscriptions à 30$: 942-1043 ou 942-8183)

EXPOSITIONS

• ***«Everything you wanted to know about Indians from A to Z», «Parfleches for the Last Supper», et «The Place Where God Sits»***, exposition en trois parties de Robert Houle, au Musée des Beaux-Arts, à partir du 11 février.

• ***«Metamorphosis»***, collages, dessins et huiles de Toni Martinez au centre espagnol de l'Université du Manitoba (University College), jusqu'au 24 février.

CINÉMA

• ***Rétrospective Ingmar Bergman***, au musée des Beaux-Arts (300, boulevard Memorial).

Samedi 17 février : «L'heure des loups» (1968).

Dimanche 18 février : «Not to speak of all These Women» (1964)

Jeudi 22 février : «La flûte enchantée» (1974) d'après l'opéra de Mozart. La caméra de Bergman suit une représentation et pénètre dans les coulisses.

• ***«The Cameraman»***, de Buster Keaton et «The Safety Last» d'Harold Lloyd, deux classiques du cinéma comique. Vendredi 16 et dimanche 18 février, à 19h30, à la Cinémathèque de la rue Arthur.

Une sélection de Philippe DESCAMPS

Entente — Canada-Communauté

HISTORIQUE

Le Comité de planification provinciale* a été mis sur pied le 24 octobre 1989, lors d'une réunion spéciale des organismes représentatifs de la communauté franco-manitobaine à la Cathédrale de Saint-Boniface. Le but du Comité est de voir au développement et à l'élaboration des démarches qui viseraient la réalisation d'ententes Canada-Manitoba et d'ententes Canada-communauté. Ces ententes ont comme objectif d'assurer le développement entier et global de la collectivité franco-manitobaine. Le Comité de planification provinciale veut assurer la participation de tous les organismes et de tous les membres de la communauté afin que le plan reflète les solutions propres à notre communauté.

QU'EST-CE QU'UNE ENTENTE?

Une entente, c'est un contrat, une association entre deux ou plusieurs parties qui permet d'atteindre un but commun.

L'entente en question sera conclue entre le gouvernement du Canada et la communauté franco-manitobaine.

QUEL EST LE BUT PRIMORDIAL
DE CETTE ENTENTE?

Le but premier de cette entente est d'assurer une qualité de vie en français au Manitoba.

POURQUOI UNE ENTENTE AUJOURD'HUI?

Depuis vingt ans, le gouvernement fédéral prête son appui financier à la communauté franco-manitobaine. Depuis 1988 et l'avènement de la nouvelle Loi sur les langues officielles, le gouvernement «s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités... et à appuyer leur développement.» Le terrain est donc propice à la négociation. Le gouvernement semble prêt à nous donner une aide plus globale semblable à celle qu'il a déjà accordée à la Saskatchewan. Cela permettrait d'assurer le développement de la communauté franco-manitobaine dans son ensemble.

Au cours des États-généraux, la communauté franco-manitobaine a identifié ses besoins. Par la suite, les organismes ont élaboré des projets qui devront s'inscrire à l'intérieur d'un plan de développement d'au moins cinq ans.

PRINCIPES DE LA FUTURE ENTENTE

L'entente est fondée sur le respect du développement normal d'une communauté. L'on parle de trois étapes de développement: le réveil, la création d'un mouvement social et l'institutionnalisation. Chacune des étapes est liée à des actions particulières ou à des projets précis. De plus, l'entente reconnaît la valeur importante de l'identité, de l'égalité et de l'autonomie. Le gouvernement fédéral, pour sa part, joue essentiellement le rôle de promoteur. Il reconnaît le rôle important qu'il doit jouer pour appuyer les efforts de la communauté.

DOMAINES INCLUS DANS L'ENTENTE

L'entente touche neuf grands domaines: la santé, les communications, l'économie, les sports et loisirs, le droit, le patrimoine, la culture, l'éducation et les services communautaires \ paroissiaux. Elle adresse l'ensemble des besoins de la communauté y compris ceux des femmes, des jeunes et des aînés.

GENRES DE PROJETS ADMISSIBLES

Tout projet qui promouvoit le développement et qui améliore la qualité de vie en français au Manitoba est admissible. Normalement, ces projets correspondent à cinq sphères différents: 1) le développement des ressources humaines, 2) l'animation ou le regroupement nécessaire pour accomplir une action commune, 3) l'institutionnalisation, 4) la représentation ou l'action de revendiquer des besoins auprès des gouvernements, 5) la prestation de services ou les services communautaires que seul la communauté elle-même peut se donner pour assurer son développement. Les projets soumis respecteront aussi les principes confirmés plus tôt.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS:

Services communautaires:
Formation de bénévoles

Communications:
Mise en place d'un bibliobus ou d'une librairie-voyageuse.

Sports et loisirs:
Camps permanents pour jeunes

Coordonnateurs dans les villages:
Réseau d'animateurs

Éducation:
Centre scolaire communautaire

QUI SERONT LES RESPONSABLES
DE CETTE ENTENTE?

La communauté de par ses organismes a accepté la responsabilité de participer à part entière aux décisions qui affecteront la mise en oeuvre des projets de développement. Elle veut agir de concert avec le Secrétariat d'État pour assurer la réalisation de l'entente.

Pour ce faire, des mécanismes simples et efficaces, basés sur la concertation, permettront aux divers groupes et intéressés d'agencer les projets au profit de l'ensemble de la collectivité et d'établir des relations harmonieuses avec les gouvernements.

QUAND PEUT-ON S'ATTENDRE
À UNE ENTENTE?

Dès que l'on aura obtenu l'input de la communauté et des organismes, les négociations avec le gouvernement débuteront, dirigées par le Comité de planification provinciale. L'on s'attend à ce que les négociations débutent vers la mi-mai.

COMMENT PEUT-ON PARTICIPER?

Le Comité de planification entame un processus de consultation régionale qui lui permettra d'évaluer les projets soumis jusqu'à date ainsi que d'identifier de nouveaux projets qui pourraient venir en aide aux communautés et aux organismes. Le Comité a retenu les services du Cabinet-Conseil BDO pour réaliser cette consultation qui consiste de rencontres informelles et publiques dans plus de quarante-neuf villages et paroisses urbaines de la province.

L'équipe est dirigée par Charles Gagné, associé au Cabinet-Conseil BDO et ce dernier sera accompagné de Lucille Dufresne et Aline Rémillard. La coordination des visites ainsi que des horaires seront assurés par Lise Lavack.

Le Comité publiera l'horaire des rencontres et des régions qui seront visitées au cours des sept prochaines semaines dans La Liberté, à partir du 19 février 1990.

Pour plus de renseignements, consulter le «Document de travail» et le document «Proposition de projets»

** Cécile Berard - présidente, Raymond Bisson, Maria Chaput, Paul Grenier, Roger Legal, Léo Robert, Aline Taillefer*

Réunions publiques du 19 au 22 février 1990

Date: le lundi 19 février 1990
Village: La Broquerie
Lieu: École St-Joachim
Heure: 19h30

Date: le mardi 20 février 1990
Village: Sainte-Anne
Lieu: Centre Cult. de Sainte-Anne
Heure: 19h30

Date: le mercredi 21 février 1990
Village: Ile-des-Chênes
Lieu: Foyer, École Gabrielle-Roy
Heure: 19h30

Date: le jeudi 22 février 1990
Village: Lorette
Lieu: Bureau municipal
Heure: 19h30

Février :

19 — La Broquerie / Marchand, 20 — Ste-Anne, 21 — Ile-des-Chênes, 22 — Lorette, 23 — Sprague / Vassar / South Junction / St-Labre / Woodridge / Richer / Ste-Geneviève 26 — St-Pierre / Otterburne, 27 — St-Jean-Baptiste / St-Joseph / Letellier, 28 — Ste-Agathe/ La Salle / St-Adolphe,

Mars :

1 — Aubigny / St-Malo, 5 — La Cathédrale, 6 — La Cathédrale, 7 — Sts-Martyrs Canadiens/ Brandon / Portage la Prairie, 8 — Ste-Rose / Laurier / St-Lazare, 9 — Sts-Martyrs Canadiens, 12 — Métis Federation / St-Norbert, 13 — Fannystelle / St-Eustache / St-François-Xavier / Élie / St-Norbert, 14 — Canadian Parents for French / Précieux-Sang, 15 — St-Georges / Powerview / Pinefalls / Lac-du-Bonnet / Précieux-Sang, 19 — St-Eugène, 20 — St-Louis / Ste-Famille, 21 — Ste-Marie / Thompson, 22 — St-Émile / Le Pas, 23 — Écoles secondaires / St-Claude / Notre-Dame-de-Lourdes / Somerset, 26 — Haywood / St-Claude / Base militaire, 27 — Sacré-Coeur / St-Léon / Bruxelles / St-Alphonse / Mariapolis, 28 — Somerset / Notre-Dame-de-l'Assomption, 29 — Notre-Dame-de-Lourdes / St-Charles



Société franco-manitobaine

Case postale 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Lise Lavack au: 237-3374 ou 1-800-665-4443.

Hanover-Taché

Classement général
(au 12 février 1990)

Division Nord

	G	P	N	T
Niverville	20	4	0	40
Sainte-Anne	17	5	1	35
I-d-Chênes	13	11	1	27
Landmark	8	14	0	16
Steinbach	4	19	0	8

Division Sud

	G	P	N	T
Saint-Malo	16	5	1	33
Grunthal	14	11	0	28
Saint-Pierre	11	12	1	23
Mitchell	7	17	0	14
La Broquerie	6	18	0	12

Classement individuel
(au 12 février 1990)

	B	P	T
Larry Skoleski *Niverville*	34	33	67
Denis Trudel *Saint-Malo*	23	39	[illegible]
Marc Nault *Sainte-Anne*	23	37	60
Kevin Penner *Sainte-Anne*	22	32	54
Denis Lajoie *Sainte-Anne*	16	38	54
Robert Rioux *Saint-Pierre*	16	34	50
Ron Davies *Sainte-Anne*	24	23	47
Art Coulombe *Saint-Malo*	18	25	43
Gilbert Dubé *La Broquerie*	20	22	42
Dean Gerrie *Sainte-Anne*	8	34	42

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

En attendant le banquet de fin de saison...

La Broquerie a besoin d'un miracle de dernière heure

À une semaine seulement de la fin de la saison régulière de la Hanover-Taché, tout semble être réglé. Sauf la quatrième place dans la division Sud.

C'est sans doute la surprise de la saison. Les Habs de La Broquerie, une des équipes solides de la Hanover-Taché durant les années 80, risquent de ne pas se rendre en séries éliminatoires.

A l'heure où nous allions sous presse, les Habs avaient deux matchs à disputer: un contre Saint-Pierre-Jolys (mercredi 14 février) et l'autre contre Saint-Malo, l'équipe en première place dans la division Sud.

Les Habs pourraient se rendre en séries éliminatoires s'ils gagnent ces deux matchs et si les Mohawks de Mitchell perdaient l'un de ses deux derniers matchs (celui contre les As de Sainte-Anne, par exemple).

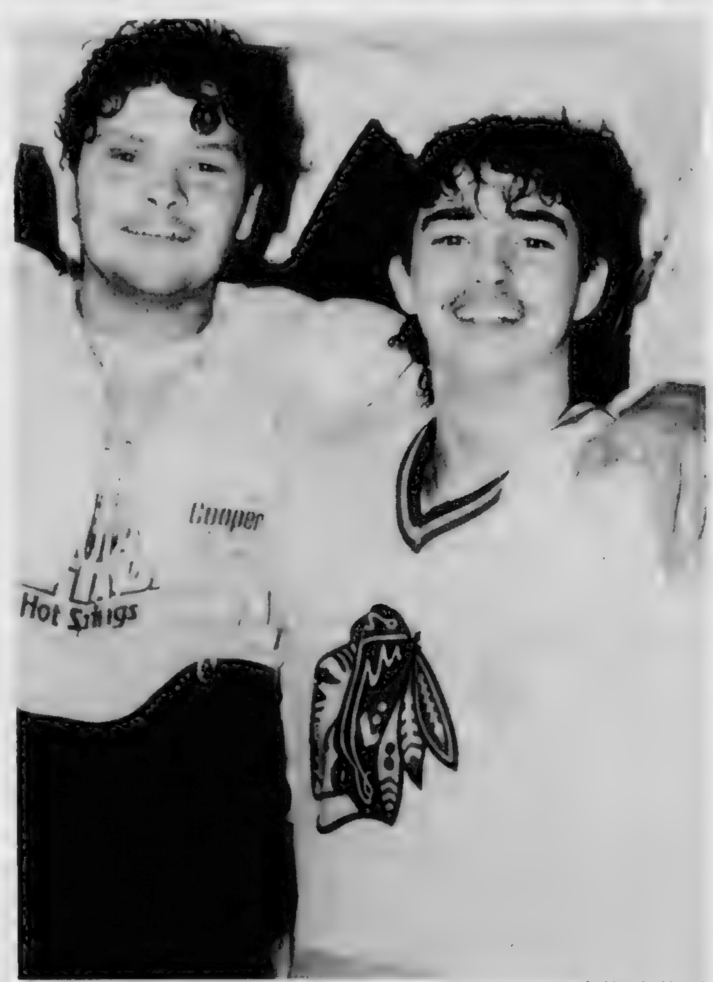
Si les Mohawks de Mitchell perdaient leurs deux derniers matchs, les Habs n'auraient besoin de gagner qu'un seul match, soit contre les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys, soit contre les Warriors de Saint-Malo.

Par contre, si les Habs perdent leurs deux derniers matchs, leur dernière tâche de la saison 1989-90 sera d'être les hôtes du Gala de la fin de saison (la soirée des trophées de la Hanover-Taché), prévu pour le vendredi 23 février.

Pour ce qui est des autres équipes, le classement général est réglé. Dans la division Nord, les Clippers de Niverville vont finir la saison en première place, suivis des As de Sainte-Anne (2e place), des Northstars d'Ile-des-Chênes (3e) et des Dutchmen de Landmark (4e). Les Huskies de Steinbach finiront en dernière place.

Dans la division Sud, les Warriors de Saint-Malo vont finir en première place, suivis des Red Wings de Grunthal (2e) et des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys (3e). Les quatrième place (Mitchell, pour l'instant) et cinquième place (La Broquerie) seront décidées d'ici quelques jours.

Lucien CHAPUT



Archives La Liberté

Daniel Lambert (à droite), avec l'équipe championne de sa jeunesse, les Warriors de Saint-Malo.

Lambert: Un «p'tit gars» de St-Malo chez les Nordiques

Daniel Lambert, un natif de St-Malo, est sur le point de signer une entente de deux ans avec les Nordiques de Québec de la Ligue Nationale de Hockey.

Lambert, le capitaine des Broncos de Swift Current, rejoindrait les Nordiques dès la fin de saison des Broncos.

Les Broncos sont les champions en titre du tournoi de la Coupe Memorial. Mais cette année, l'équipe compte 16 joueurs de 17 ans et moins, et n'est toujours pas sûre d'accéder aux éliminatoires. Si les Broncos ratent les séries, Lambert terminerait son année avec les Nordiques et non avec les Citadels de Halifax de la Ligue Américaine.

Le défenseur de 20 ans a connu une campagne difficile, ralentie surtout par une blessure au genou. Mais selon le dépisteur des Nordiques dans l'Ouest, Darwin Bennett, les Nordiques ont toujours été intéressés à ses services.

Si sa signature a mis du temps à arriver, c'est à cause des nombreux changements dans la direction des Nordiques.

BIBLIOTHÈQUE

Atelier sur les économies

Energie et Mines Manitoba organise un atelier sur les économies d'énergie à la maison, mardi 27 février de 19h30 à 21h30, à la bibliothèque de Saint-Boniface.

Cet atelier a pour but de renseigner le public sur les moyens simples d'économiser l'énergie dans sa maison et de réduire ses factures de chauffage, d'électricité et d'eau. Il est demandé de s'inscrire à l'avance (nombre de places limité) en composant le 986-4331.

Même si la nouvelle ligue de hockey ne durera pas longtemps...

Impact globalement positif

La fiction devient réalité. Une nouvelle ligue de hockey professionnel doit voir le jour cet automne avec des équipes en Amérique du Nord et en Europe. Mais ne nous inquiétons surtout pas pour la Ligue Nationale.



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

L'annonce de la création de cette nouvelle ligue, la Ligue de hockey Global, n'aurait pas pu venir à un moment plus propice. Parce que la Ligue Nationale de hockey parle d'expansion, mais qu'une nouvelle équipe coûterait au départ 50 millions de dollars aux parties intéressées.

Ce prix d'entrée a éliminé plusieurs villes de la course. Ce qui donne la vraie raison d'être de la Ligue de hockey Global. Car des villes comme Albany, Saskatoon et Dallas, qui veulent du hockey professionnel sans pouvoir avancer 50 millions, pourront s'essayer dès cet automne.

Et soyez certains d'une chose. L'objectif de chacune de ces équipes sera d'accéder à la grosse Ligue, la Ligue Nationale.

Les dirigeants de cette ligue en herbe ont peut-être visé trop haut. Les coûts seront extrêmement élevés pour les voyages. Oubliez l'Europe, c'est en Amérique du Nord qu'on aura de la difficulté. Les villes nommées jusqu'ici sont dispersées partout sur le continent.

Et même si des Brett Hulls et des Eric Lindros se joignent à la nouvelle Ligue, les partisans devront souvent se contenter de Brad Jones et de Bruce Boudreau. Malgré tout, au bout de la ligne, quelqu'un en profitera.

La ville de Saskatoon aura finalement l'occasion de montrer au monde entier qu'elle est capable d'appuyer un club professionnel. Et quelques joueurs inconnus auront la chance de faire valoir leurs talents aux dépisteurs de la vraie ligue.

La Ligue Global ne survivra pas. Comme l'Association Mondiale avant elle, Global aura une histoire brève et sans doute colorée. Si la Ligue peut survivre pendant deux ou trois saisons, elle enverra des franchises dans la Ligue Nationale.

Le point encourageant de cette nouvelle ligue, c'est le style de jeu qu'on veut préconiser. La ligne de centre serait éliminée, la violence ne serait pas tolérée. Les petits joueurs, qu'on ignore jusqu'ici dans les rangs professionnels, auront leur place. Et la LNH pourra apprendre.



Archives La Liberté

L'Association Mondiale de Hockey: seulement un joueur de renommée dans cette photo qui compte 7 hockeyeurs: Peter Sullivan (10). Voilà la proportion à laquelle on peut s'attendre dans une nouvelle ligue professionnelle.

La Ligue de hockey Global servira peut-être une leçon à la LNH. Les Darrin Kimble et Steve Martinson devront peut-être céder leur place dans les rangs professionnels à d'habiles petits joueurs. Et de ce côté-là, la nouvelle Ligue pourrait influencer de façon positive le hockey en général.

Patiner avec les Jets sur les lacs du Centre Fort Whyte

Quatre joueurs des Jets de Winnipeg patineront sur la glace naturelle des lacs du Centre Fort Whyte, samedi 17 février de 14h à 16h. Le but de la manoeuvre: mieux faire connaître ce centre d'éducation de la nature et de l'environnement.

Le public est invité à patiner avec ces joueurs professionnels qui seront aussi disponibles pour une séance d'autographes. Le Centre Fort Whyte est situé au 1961, chemin McCreary (5 km au sud du parc Assiniboine). Les prix d'entrée: 2,50$ (adultes), 1,50$ (enfants).

Dimanche 25 février, à 14h, un film réalisé par la Manitoba Naturalists Society, sera présenté. John Morgan, le réalisateur du film intitulé «Manitoba's Tall Grass Prairie», sera présent pour répondre aux questions de l'auditoire.

Le Centre Fort Whyte est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 17h et les samedis et dimanches de 10h à 17h. Renseignements: 895-7001.

L.C.

Club de philatélie lancé

A l'occasion du mois de la philatélie canadienne, qui marque le 150e anniversaire du timbre-poste, la bibliothèque de Saint-Boniface annonce la création d'un club francophone de philatélie.

Le premier échange de timbres est organisé samedi 24 février, de 11h à 12h30, dans la salle de programmation de la bibliothèque. Ce club est particulièrement destiné aux jeunes à partir de 10 ans. Les parents sont invités à accompagner leurs plus jeunes enfants. L'entrée est libre... à condition d'être muni d'une pince (renseignements et inscriptions : 986-4331).

Ph.D.

Les amoureux des orchidées ont leur société

Les amoureux des orchidées ont fondé la Société des orchidées du Manitoba, un espace de rencontre pour partager leur passion pour l'horticulture.

La Société compte déjà 83 membres qui se réunissent une fois par mois. La prochaine rencontre aura lieu le 18 février, à partir de 13h, dans le bâtiment Norquay, 401, avenue York. Les membres présents pourront échanger leurs expériences de cette culture délicate et apprécier une série d'orchidées en fleurs.

Pour tout renseignement : Benoit Landry au 888-4516.

Ph.D.

Nécrologies

LIONEL GRIMARD

Subitement à sa résidence, le lundi 29 janvier 1990, Lionel, âgé de 76 ans, époux bien-aimé d'Angéline (née Bédard) de Saint-Boniface.

Lionel est né à Transcona le 18 novembre en 1913. Il était fondateur et actionnaire de la compagnie Daoust et Grimard Limitée établie à Saint-Boniface en 1945. Il était un membre pionnier dans la construction et dans le fonctionnement continu de la chapelle St. Christophe du Parc provincial Whiteshell de 1963 à 1987. Il était membre actif de les Chevaliers de Colomb, conseil Saint-Boniface.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses quatre enfants: Jeanne et son époux William Brown de Toronto, Henri et son épouse Nicole de Winnipeg, Louis de Winnipeg, Claude de Sudbury; trois petits-enfants: William Brown, Monique et Jean-Pierre Grimard; un frère Albini Grimard aussi de Winnipeg.

Les prières ont été récitées à 21h le mercredi 31 janvier au Salon mortuaire Desjardins. Le service a été concélébré à 14h le jeudi 1er février en la Cathédrale de Saint-Boniface avec M. l'abbé Bernard Quang, M. l'abbé Odilon La Rochelle et le R.P. Roland Prescott. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Green Acres.

Les porteurs étaient: Clément Bédard, Albert Bédard, Pierre Grimard, Gilbert Guéret, Robert Guéret et August Santos.

La famille aimerait remercier ceux et celles qui ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, présence aux funérailles ou toute autre marque d'amitié.

THOMAS JOSEPH LABOSSIÈRE

C'est avec une profonde tristesse que la famille annonce le décès de Thomas Joseph Labossière, son époux, père, grand-père, et arrière-grand-père, âgé de 92 ans, de Somerset au Manitoba, le 28 janvier 1990 à l'hôpital Lorne Memorial à Swan Lake au Manitoba.

Thomas laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Clémence Labossière (née Rheault) de Somerset; trois filles : Leda et son époux Gérald Messner de Somerset, Jeannette et son époux Eugène Hamel de Winnipeg et Lucille Sabourin également de Winnipeg; quatre fils : Fernand et son épouse Jeannette de Winnipeg, Tony et son épouse Elsie de Swan Lake, Florent et son épouse Alice de Winnipeg, et Alain de Somerset; sa belle-fille Laurette Labossière de Somerset; son gendre Edmond Maranda de Mariapolis; 25 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants. Thomas laisse également sa soeur Irène Lussier de Somerset ainsi que son frère Phoenix et épouse Bertha Labossière de Reseda en Californie; quatre belles-soeurs : Rolande Rheault de Sainte-Anne, Annette et Ida Rheault ainsi qu'Emma Nadeau toutes de Somerset. Il était précédé dans la mort par deux fils et une fille en bas âge, par sa fille Edith Maranda et par ses fils Cecil et Edward Labossière.

Les prières ont été récitées à 13 h 30, suivies de la messe de la Résurrection, concélébrée par MM. les abbés Jean-Louis Caron, Maurice Jeanneau et le R.P. Albert Thévenot à 14 h le mercredi 31 janvier en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité à Somerset. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse.

Les porteurs honoraires étaient Rémi Weicker, Marcel Sierens, Marcel Pantel, Albert Labossière, Germain Landry et Gus Martel. Les porteurs étaient Denis Maranda, Rhéal Messner, Noël, Morice et Gary Labossière, ainsi que Gérald Sabourin.

Les amis qui le désirent pourront exprimer leur sympathie en offrant un don au Memorial Fund de l'hôpital Lorne Memorial à Swan Lake au Manitoba, R0G 2S0.

La direction des funérailles avait été confiée à Budz Funeral Service de Holland au Manitoba, 1-525-2380.

AMÉDÉE (PIT) MARION

Soudainement, le dimanche 21 janvier 1990, à l'Hôpital Victoria est décédé Amédée, âgé de 68 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Antoinette (née St-Godard) de Saint-Norbert. En plus de son épouse, il laisse dans le deuil 6 filles et 2 garçons: Gisèle Pelletier et petits-enfants Lynne et Christian; Diane et Ed Batenchuk, Kevin, Dan et Leanne; Donald et Beverly Marion, Monique, Carolyn, Michelle, Jean-Guy et Chantal; Guy et son épouse Penny; Jacinthe et Ian Shand, Tiffany et Ryan; Nicole et Len Daman, John et Christie, Louise et Jack Wladyka; Lisette et fiancé Daniel Lussier. Il laisse aussi trois frères et trois soeurs: Philibert et Agathe, Ovide et Florence, Roméo et Thérèse, Antonia Pelland, Laurence et Philippe Desautels, Dolorès et Léo Tailleur; et un beau-frère Arthur Désaulniers.

Les porteurs étaient les 4 gendres Leonard Daman, Jack Wladyka, Ian Shand et Daniel Lussier et deux petits-fils Kevin et Dan Batenchuk.

La messe de la Résurrection fut concélébrée par les abbés Pierre Gagné, Bernard Bélanger et Pat Moran en l'église de Saint-Norbert le mercredi 24 janvier à 11h.

Né à Sainte-Élisabeth le 29 septembre 1921, M. Marion a oeuvré pour la Ville de Winnipeg pendant 31 ans. Il était membre des Chevaliers de Colomb du Conseil Saint-Norbert pendant plusieurs années.

Remerciements spéciaux aux trois célébrants, aux Chevaliers de Colomb porteurs honoraires, les porteurs, les chanteurs, l'organiste et les servants de messe. Les offrandes de messes, et votre générosité au Heart and Stroke Fund sont vivement appréciées.

Un cher époux, père et grand-père, ton amitié et ton amour resteront toujours dans nos coeurs.

AGNÈS VERMETTE (née Sabourin)

Le jeudi 1er février 1990, est décédée paisiblement à l'âge de 78 ans, au centre Taché, Mme Agnès Vermette, née Sabourin. Mme Agnès Vermette fut précédée par son époux Ovila en 1985.

Mme Agnès Vermette laisse dans le deuil cinq filles et quatre garçons: Soeur Céline, s.g.m. de Saint-Boniface, Olive et son époux Denis Touchette de Saint-Jean-Baptiste, Rose-Marie de Saint-Boniface, Claire et son époux Peter Franczuk de Winnipeg, Jacinthe et son époux Albert Paillé d'Île-des-Chênes, Euclide et son épouse Anne-Marie de Sainte-Élisabeth, Claude et son épouse Paulette de Morris, Luc et son épouse Claudette de Winnipeg, Hubert et son épouse Betty de Winnipeg.

Mme Vermette sera également regrettée de ses deux soeurs: Soeur Louisa Sabourin, s.g.m. de Saint-Boniface et de Mme Marguerite Joubert de Saint-Pierre-Jolys; ainsi que de son frère Édouard de Saint-Vital.

Mme Agnès Vermette nous laisse le souvenir d'une femme de foi et de courage; d'une mère entièrement dévouée à sa grande famille pour qui elle se dépensa généreusement.

Les prières présidées par l'abbé Pierre Gagné eurent lieu le dimanche le 4 février à 19h30 au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, Saint-Boniface. La messe de la Résurrection fut célébrée le lendemain à 14h en l'église de Saint-Jean-Baptiste par l'abbé G. M. Lévesque.

La famille désire remercier bien sincèrement M. l'abbé G. M. Lévesque, M. l'abbé Pierre Gagné, les religieuses s.n.j.m., les Soeurs Grises, les dames de la Ligue des femmes catholiques, les servants, la chorale, l'organiste et le personnel de 3ABC du Centre hospitalier Taché, ainsi qu'à tous les parents et amis pour leurs prières et leurs nombreux gestes d'amitié et de réconfort fraternel tant appréciés.

La vie de Mme Vermette n'est pas finie, elle est transformée. «Je suis la Résurrection de la Vie, nous dit Jésus. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra.» Jean 11: 25.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **OSCAR LIONEL GRIMARD**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, électricien.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 800-444, avenue St. Mary, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 16 mars 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour de février 1990.

MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **ROGER DURAND**, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 26 mars 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de février 1990.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

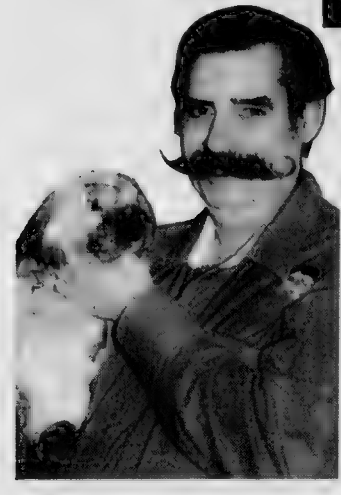
EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **GERMAINE MARTIN**, du village de Saint-Claude, au Manitoba, à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 6 avril 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de février 1990.

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Par: Robert Bétournay
Procureurs de la succession

Éloge - réflexions



BERNARD JEAN TRUDEAU

Sur la vie de mon meilleur ami, mon époux avec qui je partageais tout.

Né le 23 mai 1940 à Saint-Boniface, décédé paisiblement à l'âge de 49 ans à l'Hôpital général de Saint-Boniface le 17 janvier 1990. Son père, Marcien, le précéda dans la mort le 12 mai 1976. Il laisse sa maman Eugénie, née Dubé, de Saint-Jean-Baptiste; sa seule soeur Louise Tessier et son beau-frère Paul aussi de Saint-Jean-Baptiste; quatre neveux qui demeurent à Winnipeg: Robert Tessier et épouse Rachelle (née Lafond) et leur petite fille Janelle, Denis Tessier et épouse Patricia (née Grouette) et leur petit garçon Joey, Michel Tessier, Marc Tessier et son épouse Kim (née Perron) et leurs petits enfants Daniel et Roxanne. Les quatre neveux furent porteurs ainsi que 2 beaux-frères Robert Ayotte et Gabriel Ayotte. Il laisse aussi son seul frère René et son épouse Dora (née Dupuis) et leur fille Joanne qui demeurent à Winnipeg.

Sa fille Jacqueline Palmer est venue de Calgary en décembre 1989 avec ses 2 petits enfants Christopher et Steven pour visiter grand-père. Jackie revint quelques semaines plus tard pour faire ses derniers adieux.

Bernard laisse une autre personne très chère dans sa vie, celle de sa belle-fille Nicole Fontaine aussi de Winnipeg; ainsi que Claude et Hortense Ayotte, parents d'Évelyn de Winnipeg; plusieurs belles-soeurs et beaux-frères; amis jeunes et moins jeunes.

Bernard travaillait comme concierge pour la Division scolaire Norwood plus spécifiquement à l'école Queen Elizabeth. Bernard aimait beaucoup les jeunes et il s'intéressait à la nature. Son immense jardin rempli de nouveautés chaque année était fait surtout pour ses amis et voisins. Il aimait la terre, les fleurs, les oiseaux, les animaux, spécialement les chiens et les lapins. Finne-Finne, un lapin Lop français à longues oreilles fut entraîné et apprivoisé et demeure maintenant à la résidence de Lorette. Ce lapin a toujours su lui apporter plusieurs joies et sourires. Bernard aimait beaucoup la pêche surtout aux environs du lac Falcon et de Redditt en Ontario.

Ben participait très activement au concours des barbus dans la catégorie moustache Molson dans le cadre du Festival du Voyageur. Il a su remporter un 2e prix en 1987 et un 3e prix en 1988. Son barbier préféré, Brian Roberton, avait le tour de l'encourager chaque année. Brian lui présenta son macaron pour 1990 au début de janvier à l'hôpital sachant qu'il ne pourrait y être.

Bernard était une personne bien ordinaire avec un caractère qui aimait faire rire les gens. Il était très courageux dans toutes ses entreprises. Une fois décision prise, il ne regardait pas en arrière. C'était toujours du progrès. Sa force de caractère était remarquable. Avec ses yeux brillants, son sens de l'humour et son sourire, il a su accepter sa maladie.

Ce cancer qui était venu l'attaquer silencieusement se répandit dans son dos et le paralysa durant 2 mois avant son départ. Environ neuf mois de souffrances avec sérénité en gardant son sourire.

C'est à l'aile 4A West Orthopedic de l'hôpital Saint-Boniface qu'il nous a tous montré à garder notre courage. Bernard avait bien préparé ses bagages avant de nous dire au revoir. L'abbé Bernard Bélanger, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette, lui a donné le sacrement des malades la semaine précédante. L'abbé Jim Sink, de la paroisse St. Paul the Apostle, lui donna ce sacrement la journée de sa mort. Il est parti dans la paix du Christ en souriant. L'abbé R. Lanoie, curé de la paroisse Saint-Adolphe, présida les prières le vendredi 19 janvier à la Chapelle funéraire Desjardins. La messe des funérailles eut lieu le samedi 20 janvier à Lorette avec l'abbé B. Bélanger célébrant et le Père Prescott concélébrant. Merci à tous ces prêtres dévoués ainsi qu'à la directrice de chant Isabelle Chartrand, à l'organiste Jeanine Porteous, ainsi qu'à ma chère petite soeur Gisèle Normandeau venue spécialement d'Ottawa pour chanter le chant d'entrée avec la chorale.

Un goûter très bien préparé par la Ligue féminine catholique de Lorette fut servi au gymnase de l'école Lorette Collegiate.

La famille remercie les docteurs D. de Rocquigny, Longstaffe, Schipper, Affifi, Derzko, ainsi que toutes les gardes-malades au 4A West et tous les gens qui ont pris de leur temps pour rendre visite ou envoyer leurs voeux, fleurs etc. et qui ont pu rendre son séjour à l'hôpital un peu plus facile. Merci à Gisèle Grégoire de Lorette qui fut sa volontaire choisie, à Irène Chudy, une garde-malade spécialisée consacrée au ministère auprès des malades mourants, pour tous ses conseils et son appui moral.

Si les amis le désirent, des dons peuvent être envoyés au Cancer Research, 409, Taché, Saint-Boniface R2H 9Z9 ou à la Society for Depression and Manic Depression, 1000, av. Notre Dame, Winnipeg R3E 0N3. Ceci serait grandement apprécié.

Mourir — Ce ne fut pas facile pour toi

Vivre sans toi Bernard cela ne sera pas facile.

Voir mourir quelqu'un qu'on aime m'a fait grandir. Comme notre société en est une qui nie la mort, elle est tout de même inévitable. Il faut la voir comme partie de notre développement humain. La mort peut nous fournir la clef principale de notre propre existence. Elle est très importante, cette dernière étape. Mon Dieu, aide-moi à vivre ma vie pleinement afin qu'à ma mort je puisse partir avec un sourire et sans regret. Aide-moi à laisser des traces pour aider ceux qui ont de la difficulté à comprendre leur existence. Rends-moi de plus en plus aimable, charitable et accessible aux gens qui m'entourent. Merci Seigneur de m'avoir permis de rencontrer, connaître et aimer Bernard. Si j'ai pu sincèrement te laisser partir, c'est parce que je t'ai aimé sans compter et sans regrets.

Avec amour et affection, ton épouse Évelyn

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots;
20$ pour 150 mots;
Photo: 8,50$

Les mères célibataires à l'école

La loi du silence

Pas facile, quand on a 17 ans et qu'on attend un bébé, de continuer normalement ses études secondaires. Carol, 17 ans, a quand même décidé de relever le défi.

Au mois de septembre, elle ne s'est pas représentée au collège Béliveau pour entamer sa 11e année immersion. «J'ai demandé à mes parents d'appeler pour dire que je ne serais pas là. Il n'y a pas eu de questions ni d'explications. A quoi ça aurait servi?»

Mais Carol n'a pas pour autant l'intention d'arrêter ses études. Elle est bien décidée à aller jusqu'en 12e et à s'inscrire ensuite à l'université ou au collège Red River. Depuis le mois de novembre, elle est pensionnaire à la Villa Rosa, une institution mandatée par la province pour aider les adolescentes enceintes ou déjà mères à continuer leurs études.

«J'ai préféré quitter le collège Béliveau à cause des amis de classe, explique Carol. Je ne voulais pas qu'ils sachent. Je ne voulais pas avoir à répondre aux questions».

Comme Carol, une centaine de jeunes filles poursuivent leurs études à la Villa Rosa. 25 d'entre elles sont pensionnaires à plein temps. Les autres ne viennent à la Villa Rosa que pour assister aux cours dispensés par 3 enseignants détachés en permanence par la division scolaire Winnipeg no.1.



photo: Laurent Gimenez

Marlene Kelly, directrice de la Villa Rosa, fondée par les Soeurs de la Miséricorde en 1898. «Ici, les jeunes filles enceintes se sentent normales, entourées de personnes dans la même situation qu'elles. A l'école, elles se sentent souvent marginales».

Selon la directrice de la Villa Rosa, Marlene Kelly, tous les programmes sont offerts, soit directement par les 3 enseignants détachés, soit en collaboration avec l'école d'origine, soit par correspondance. Les étudiantes bénéficient en plus d'un enseignement pratique sur l'éducation des bébés.

Carol a choisi de prendre ses cours de 11e année en français et en anglais par correspondance. «C'est la même chose qu'à Béliveau, et même mieux, affirme-t-elle. Il faut que tu établisses ta propre méthode de travail, que tu apprennes par toi-même. Pour moi, ça marche mieux».

La Villa Rosa accueille des jeunes filles de toutes les divisions scolaires de la province, notamment Saint-Vital et Saint-Boniface. La division scolaire d'origine assume les frais de transfert.

futures mères choisissent de quitter leur école non pas parce que l'établissement ne peut s'adapter à leurs besoins, mais parce qu'elles veulent fuir les questions et les regards de leurs amis et enseignants.

«Dans un collège académique comme Béliveau, on pense avant tout aux études, explique Carol. L'échec scolaire n'est pas accepté. Alors si une fille attend un bébé, elle n'en parle pas. Elle préfère s'en aller. Peut-être que dans les écoles moins académiques, où il y a plus de liberté, c'est plus facile à vivre».

«La plupart ont été victimes d'abus, sexuels, physiques ou intellectuels.»

«Nos étudiantes viennent de tous les milieux, riches et pauvres, indique Marlene Kelly. Certaines sont séparées de leurs parents et la plupart ont été victimes d'abus, sexuels, physiques ou intellectuels. Leur âge: de 12 à 23 ans, avec une moyenne de 15 à 19 ans».

Bien qu'il n'existe pas de statistiques précises, on s'accorde à reconnaître que toutes les divisions scolaires sont, à un moment ou à un autre, concernées par le problème. Pour assister les jeunes mères, l'école R.B. Russel (Winnipeg no.1) a ouvert il y a quelques temps une garderie dans ses locaux, et l'école Pierre-Radisson de Saint-Boniface envisage de suivre cet exemple.

Mais il semble que dans beaucoup de cas, les mères ou

Diane Longpré et Patrick Le Madec, conseillers d'orientation au collège Béliveau, admettent que «s'il y a des cas, on n'en est pas consients parce que les jeunes ne nous en parlent pas. Ça reste caché. Le traitement du problème est laissé à l'étudiante et à ses parents». Le collège met cependant à la disposition des étudiantes de nombreuses brochures où elles peuvent trouver conseils et adresses.

Pour sa part, Carol estime qu'il y a «un manque d'information. Si tu es dans cette situation, c'est à toi de tout connaître. Et c'est difficile car tu te trouves déjà sous l'eau». Il est vrai que dans certaines situations, un bon tête-à-tête vaut mieux que mille brochures.

Laurent GIMENEZ

Saviez-vous que...

Les Canadiens lisent plus

Selon une enquête menée par Statistique Canada en 1986, les Canadiens de 15 ans et plus lisent en moyenne une demi-heure par jour.

Les mordus de la lecture, environ 20% des personnes âgées de 15 ans et plus, consacrent beaucoup plus de temps à lire que la moyenne: 3 heures par jour.

La circulation des documents dans les bibliothèques publiques augmente de façon constante: les Canadiens ont emprunté 167 millions d'ouvrages en 1986, soit 44% de plus qu'en 1978.

Au pays, chaque Canadien de 15 ans et plus a fait en moyenne 6,6 transactions avec une bibliothèque pub-lique en 1986. Les résidants de l'Ouest sont parmi les usagers les plus assidus (9,7 transactions par personne en Colombie-Britannique).

Préposé(e) à la saisie de données/commis de bureau

Nous avons une ouverture immédiate pour une personne enthousiaste qui remplira les fonctions de préposé(e) principal(e) à la saisie de données. Elle devra assumer des tâches variées dans le service de comptabilité et assurer la relève à la réception. Pouvoir parler couramment le français serait un atout certain. Faites parvenir votre candidature à l'adresse suivante :

Service du personnel
Office de commercialisation du poisson d'eau douce
1199, chemin Plessis
Winnipeg (MB) R2C 3L4

La Fédération des femmes canadiennes-françaises de la Saskatchewan

est à la recherche d'une

Directrice générale

La FFCF est l'organisme porte-parole des femmes canadiennes-françaises de la Saskatchewan. Sa mission est de défendre les intérêts des Fransaskoises. Elle est un organisme de sensibilisation, de concertation et de pression.

Exigences:

- Bonne connaissance de la problématique des femmes en milieu minoritaire. Une connaissance de la communauté fransaskoise serait un atout.
- Démontrer de solides qualités de leadership.
- Grande mobilité. Prête à travailler les soirs et en fin de semaine.
- Habileté à travailler avec des bénévoles et en équipe.
- Habileté à gérer des ressources humaines et financières.
- Expérience des relations publiques.

Salaire: À négocier selon expériences ou compétences.

Lieu de travail: Gravelbourg

Langue de travail: Français (maîtrise de l'anglais essentielle)

Entrée en fonctions: Temps plein, le 15 mars 1990

Pour plus de renseignements, appelez Maria Lepage en composant le (306) 648-2240 (bureau) ou le (306) 648-2562 (domicile).

Envoyez votre curriculum vitae avant **le 5 mars 1990** à l'adresse suivante:

Maria Lepage, présidente provinciale — FFCF
C.P. 778
Gravelbourg (Saskatchewan) S0H 1X0

La Division scolaire de Transcona-Springfield nº 12

est à la recherche

d'un(e) directeur/trice

pour son nouveau collège secondaire d'immersion française.

Date d'entrée en fonctions: le 29 août 1990

Cette division scolaire, en pleine croissance, s'engage sérieusement à son programme d'immersion française qui prend de l'ampleur de la maternelle à la 12e année.

Qualifications:

Les candidat(e)s doivent être capables de communiquer couramment en français et en anglais, et doivent démontrer une habileté de leadership efficace en matière de communication et dans l'animation d'équipes de travail. Outre posséder une connaissance approfondie des programmes d'immersion française au secondaire et de la philosophie de l'apprentissage d'une langue seconde, ils/elles devraient également être capables d'offrir un leadership dans l'établissement, la mise en application et la surveillance d'un programme scolaire.

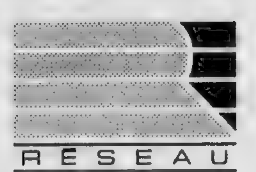
Les candidat(e)s devront établir des buts et des objectifs qui correspondent à la philosophie et aux buts de la division scolaire. À titre de chefs de l'enseignement, ils/elles auront aussi à prévoir en première priorité leur participation à la formation professionnelle de leur personnel.

Exigences (de préférence):

- expérience dans un poste ayant exigé des compétences d'administrateur, de surveillant ou de conseiller(ère),
- diplôme universitaire en éducation, supérieur à la certification,
- expérience d'enseignement bien réussi durant au moins cinq ans,
- participation à l'élaboration et à la mise en application de programmes, soit au niveau provincial ou à celui de la division.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae, le ou avant **le vendredi 23 février 1990**, à:

Vera M. Derenchuk
Directrice générale
La Division scolaire Transcona-Springfield nº 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4



Réseau

fait un appel de candidatures pour le poste de

directrice

Qualités recherchées:

- expérience ou aptitudes dans la gestion du personnel;
- capacité de travailler en équipe;
- bon esprit d'organisation;
- excellente connaissance du français.

La candidate devra travailler avec un conseil d'administration.

Salaire: à négocier

Date d'entrée en fonction : le 26 mars 1990

Veuillez faire parvenir votre demande, ainsi que votre curriculum vitae au plus tard le 2 mars 1990.

La présidente
Réseau
115 - 383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

Conseiller pédagogique

La Société historique de Saint-Boniface est à la recherche d'une personne pour la préparation d'une trousse éducative qui accompagnera une exposition historique sur la Ville de Saint-Boniface.

Responsabilités:

- développement du contenu et du format de la trousse, en consultation avec la conservatrice de l'exposition;
- rédaction des textes en français.

Exigences:

- familiarité avec le curriculum scolaire en sciences humaines;
- intérêt dans le patrimoine architectural et dans l'histoire urbaine;
- capacité de traduire cet intérêt en des activités stimulantes qui se prêtent tant au milieu muséal qu'au milieu scolaire;
- expérience dans le développement d'une trousse éducative souhaitable;
- bilingue;
- capacité d'écrire un bon français.

Durée du contrat: 10 semaines, mai à juillet 1990

Salaire: à déterminer

S.v.p. faire parvenir votre curriculum vitae pour le **3 mars 1990**, à:

Madame Lise Brémault
La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone: 233-4888

Manitoba

Spécialistes de Processus d'Apprentissage
(2 positions, 1 bilingue)

En tant que spécialiste de processus d'apprentissage au Centre d'aide au dépistage, vous serez responsable de la consultation et du développement des programmes. En collaboration avec les éducateurs, les administrateurs et les cliniciens, vous participerez à l'élaboration, la mise sur pied et l'évaluation des programmes d'enseignement destinés aux enfants qui présentent de sérieuses difficultés d'apprentissage. Vous aurez à travailler étroitement avec des enfants avant des troubles d'apprentissage et de comportement aigus. Dans ce milieu doté de ressources exceptionnelles, vous serez appelé à élaborer des processus éducatifs efficaces qui pourront être mis en pratique dans les localités.

Le poste exige une maîtrise avec spécialisation en apprentissage de la lecture ou l'équivalent, et une bonne expérience comme orthopédagogue qualifié ou comme conseiller (ère) en éducation. Le cas échéant, une vérification du casier judiciaire des candidats pourrait être effectuée avant d'embaucher.

La sélection des candidats se fera en tenant compte du Programme d'action positive.

Salaire : 40 909 $ - 51 651 $ par année
Date de clôture : le 26 févier 1990
Concours no. : 3175
Envoyez votre demande à :
Manitoba Éducation et Formation professionnelle
Bureau du Personnel
310-1181 avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Directeur(trice) des communications

Sous l'autorité du sous-ministre, le titulaire de ce poste est chargé de la gestion de la Direction, de la planification et de l'organisation des activités de relations publiques, de publicité et de sensibilisation du ministère.

Le candidat doit détenir un diplôme universitaire en sciences sociales ou posséder une expérience ou avoir fait des études équivalentes. Plusieurs années d'expérience également dans les domaines de la gestion, du journalisme et des relations publiques. Doit très bien savoir s'exprimer oralement et par écrit et posséder une bonne connaissance des médias imprimés et électroniques. La connaissance des trois paliers de gouvernement sera un atout. La préférence sera accordée aux candidats pouvant communiquer dans les deux langues officielles et aux membres de groupes visés par le Programme d'action positive.

Salaire : de 44 048 $ à 56 153 $ par an. Poste pour une période déterminée.
Date du clôture : le 26 févier 1990
Concours no. : 3178
Envoyez votre demande à :
Service du personnel
Environnement Manitoba
139, avenue Tuxedo, immeuble 2
Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

La Division scolaire de Transcona-Springfield nº 12

est à la recherche

d'enseignant(e)s

en immersion française.

Central/École Centrale:
1re, 2e, 3e, 4e année

École Dugald: 6e année

École Regent Park:
6e, 8e année
5e - 8e violon/arts plastiques

Collège secondaire d'immersion:
mathé: 9e année/option
chimie: 11e-12e année
sciences: 9e-12e année
français: 9e-12e année
éd. physique: 9e-12e année
orthopédagogue
&orienteur/euse

Date d'entrée en fonctions:
le 29 août 1990

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Odile Dubé, conseillère de langue, au 224-1271.

Les personnes intéressées sont aussi priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae aussitôt que possible à:

T2/FI
La Directrice générale
La Division scolaire Transcona-Springfield nº 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

La Division scolaire de Transcona-Springfield nº 12

est à la recherche

d'un(e) enseignant(e)

au niveau secondaire en immersion française.

Mathé : 9e année/101, option.

Date d'entrée en fonctions:
immédiatement

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le directeur-adjoint, Paul Buisson, au 224-4818.

Les personnes intéressées sont aussi priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae avant ou le 23 février 1990.

La Directrice générale
La Division scolaire Transcona-Springfield nº 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LUCIENNE GÉRARD, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, retraitée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 1er avril 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de février 1990.

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

EMPLOIS

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.



Salut, toi!

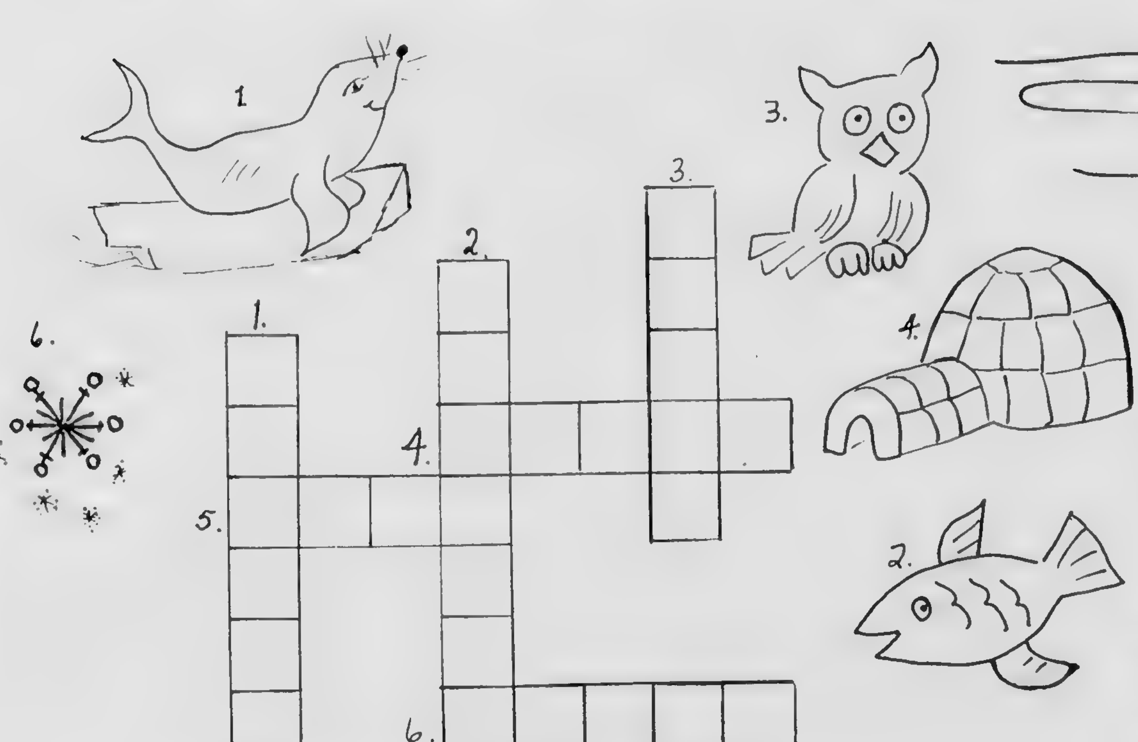
Viens visiter les ours polaires avec moi... Vite, en route pour Churchill!

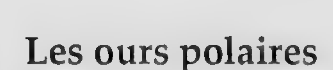
Bicolo

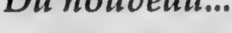


Mots croisés

Voici certaines choses que tu peux voir dans le Grand Nord. Inscris leur nom dans la grille.







Du nouveau...

Une fois par mois Chez le Disquaire offre une cassette au gagnant de la semaine.

Merci!

Chez le Disquaire
175, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
233-2169

Les ours polaires

Comme il fait encore froid, je m'amuse à te parler de l'ours polaire, habitant des régions glacées du monde.

Si, par exemple, tu visites les régions du Nord canadien, les Territoires du Nord-Ouest ou Churchill, tu vas y voir des ours polaires (ou ours blancs).

Les ours polaires, sauf pour la mère et ses petits, vivent seuls, cherchant leur nourriture, été comme hiver. Durant les tempêtes, ils se cachent dans un abri. Mâles et femelles vivent ensemble seulement à la période d'accouplement et le père ne voit jamais ses petits.

Dès la fin d'octobre, la mère ourse construit une tanière. Avec ses dents coupantes, elle gruge la neige glacée et creuse un abri en forme d'iglou avec un tunnel pour y entrer. Quand arrive la première tempête de neige, le tunnel se ferme. Elle s'endort jusqu'à la naissance de ses petits au mois de décembre. Pour tenir au chaud ses bébés aveugles, sourds et sans poil, elle les serre entre ses pattes afin qu'ils se nourrissent de son lait.

Au mois de mars, les oursons découvrent leur environnement et tranquillement, la mère pousse ses petits vers la lumière. Pendant qu'elle cherche des plantes, les petits s'amusent à glisser sur la neige.

L'ours polaire a-t-il froid?

Il est bien équipé car il a deux épaisseurs de fourrure: à l'extérieur elle est huileuse et imperméable; en-dessous, le poil est très fourni et sous sa peau il y a une épaisse couche de graisse. Il n'a donc pas froid.

Ses grosses pattes sont équipées pour marcher sur la glace. Ses longues griffes pointues piquent dans la glace. De plus, de longs poils assurent une marche silencieuse qui lui convient bien pour la chasse.

Ses oreilles sont petites et poilues et ne gèlent jamais.

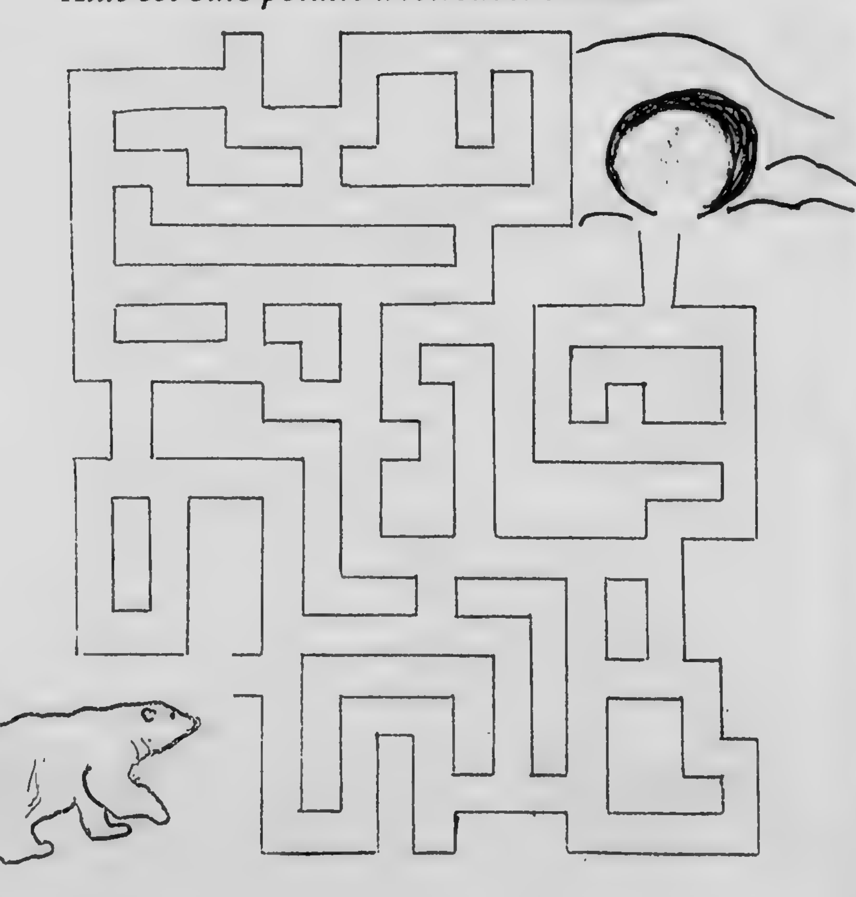
L'odorat de l'ours blanc est remarquable; il flaire son repas à plusieurs kilomètres de distance et il sent l'odeur d'un phoque à travers un mètre de glace.

Sa nourriture consiste de plantes, mais surtout de poissons; s'il est habile et fort, le phoque est un repas apprécié.

Il flotte... il nage. À cause de sa couche de graisse qui maintient la température de son corps, ainsi que les bulles d'air emmagasinées dans sa fourrure, l'ours blanc peut flotter et nager très bien.

Plus de la moitié de ces gros mammifères arctiques vivent au Canada. Beaucoup de touristes visitent Churchill, au Manitoba, pour admirer les ours polaires.

Aide cet ours polaire à retrouver sa tanière.





Quel Méli-mélo!

Retrouve l'ourson qui est pareil à celui dans l'encadrement. Combien y a-t-il d'oursons?

Colorie-les.

Membre gagnant de la semaine

Nº 8502
Mélanie Boulet 7 ans
522, Dalhousie
Thunder Bay (Ontario)

Réponse: mots croisés
1. Phoque
2. Poisson
3. Hibou
4. Iglou
5. Ours
6. Neige

Je salue mes nouveaux membres

Miguel Colette	9529	Saint-Malo
Natalie Colette	9530	Saint-Malo
Daniel Clément	9531	Sainte-Anne
Rachel Clément	9532	Sainte-Anne
Maryse Lefrançois	9533	Cap Rouge (Qc)
Darrell Dubois	9534	Saint-Malo
Brian Trudeau	9535	Saint-Boniface
Annick Foidart	9536	Saint-Boniface
René Meyer	9537	Notre-Dame-de-Lourdes
Gérald Espenell	9538	Atamount
Monique Compte	9539	Notre-Dame-de-Lourdes
Carla Bérard	9540	Notre-Dame-de-Lourdes
Chantal Hilliwell	9541	Notre-Dame-de-Lourdes
Nadia Kolly	9542	Notre-Dame-de-Lourdes
Tavis Ross	9543	Notre-Dame-de-Lourdes
Stéfane Brunel	9544	Notre-Dame-de-Lourdes
Mélissa Mabon	9545	Notre-Dame-de-Lourdes
Jacqueline Boisvert	9546	Notre-Dame-de-Lourdes
Collette Chappellaz	9547	Saint-Claude
Denis Chaperon	9548	Saint-Claude
Roy Bridgeman	9549	Notre-Dame-de-Lourdes
Nicolas Préjet	9550	Notre-Dame-de-Lourdes
Maurice Gaultier	9551	Notre-Dame-de-Lourdes
Norman Lesage	9552	Notre-Dame-de-Lourdes
Joëlle Bazin	9553	Notre-Dame-de-Lourdes
Stéphane Bérard	9554	Notre-Dame-de-Lourdes
Kyle Penny	9555	Altamont
Charles Arnott	9556	Roseisle
Larissa Bilodeau	9557	Saint-Boniface
Sylvie Fontaine	9558	Saint-Boniface
Madeleine Ranger	9559	Saint-Boniface
Normand Lévêque	9560	Saint-Boniface
Cory Lypsy	9561	Saint-Boniface
Marie Lemay	9562	Saint-Boniface
Joël Nakata	9563	Saint-Boniface
Patrick Demarcke	9564	Saint-Boniface
Mélanie Willis	9565	Saint-Boniface
Elizabeth Gillies	9566	Saint-Boniface
Michelle Herlick	9567	Saint-Boniface
Catherine Kaminsky	9568	Saint-Boniface
Michel Fontaine	9569	Saint-Boniface
Marc Massoulle	9570	Saint-Boniface
Anna Cameron	9571	Saint-Boniface
Colette Boucher	9572	Saint-Boniface
Janine Forest	9573	Saint-Boniface

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 17 février

5h00 Télé-M Jem
5h30 Télé-M Ma petite pouliche
6h00 Télé-M G.I. Joe
6h30 Télé-M C.O.P.S.
7h00 Télé-M La Belle Vie
7h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Arnold et Willie
8h00 CBWFT Tchaou et Grodo
Télé-M La croisière s'amuse
8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
9h00 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Bugs Bunny
9h30 CBWFT La bande à Piscou
Télé-M Les joyeux naufragés
10h00 CBWFT Il était une fois... la vie
Télé-M Flash Varicelle
10h30 CBWFT L'enfant venu d'ailleurs
Télé-M Vidéostar
11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Enfin c'est samedi!
11h30 CBWFT La clan Campbell
12h00 CBWFT Cinéma: Elfie
TV-5 Territoires
12h30 TV-5 Hotel
13h00 Télé-M Ciné Week-end: Duel dans la poussière
TV-5 Libération (3e de 5)
13h55 CBWFT Le monde du vélo
14h00 CBWFT L'univers des sports
TV-5 Viva: Les montreurs d'art
15h00 Télé-M L'aventure
TV-5 Télétourisme
15h30 CBWFT Découverte
Télé-M Double défi
TV-5 Les animaux du monde
15h55 TV-5 Continents francophones
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Charivari-jeunes
16h30 Télé-M Batman
17h00 CBWFT - Le téléjournal
Télé-M Ici Montréal
TV-5 Visiontario
17h10 CBWFT Virages
17h30 Télé-M Avis de recherche
TV-5 Expédition chasse et pêche (5e de 13)
18h00 CBWFT Samedi P.M.
TV-5 Journal télévisé d'A2
18h30 Télé-M Jeunesse d'hier à aujourd'hui
TV-5 Parcours
19h00 CBWFT Hockey: les Canadiens de Montréal reçoivent les Whalers de Hartford
Télé-M Cinéma: Arizona Junior
19h30 TV-5 Sacré soirée Invités: Alain Souchon, France Gall, Michel Berger.
21h00 Télé-M Ad Lib
TV-5 L'homme au petit chien
21h30 CBWFT Le téléjournal
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 Télé-M Les nouvelles TVA
22h05 CBWFT La politique fédérale
22h15 CBWFT Cinéma: Festival Claude Lelouch: Robert et Robert
22h19 Télé-M Les sports
22h30 Télé-M Challenge WWF
TV-5 Jazz-in concert
23h00 TV-5 Journal télévisé d'A2
23h30 Télé-M Cinéma: Christine
TV-5 Parcours (reprise)
0h30 TV-5 Sacré soirée (reprise)
1h45 TV-5 Radio France Internationale
2h00 Télé-M Les nouvelles TVA
2h19 Télé-M Les sports
2h30 Télé-M Enfin c'est samedi!
4h30 Télé-M Paul et les jumeaux

Dimanche 18 février

5h00 Télé-M Punkie
5h30 Télé-M Ma petite pouliche
6h00 Télé-M Les transformeurs
6h30 Télé-M C.O.P.S.
7h00 Télé-M Vision mondiale
7h30 CBWFT Livre ouvert
7h45 CBWFT Colargol
8h00 CBWFT Winnie l'ourson
Télé-M Question de sport
8h30 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
9h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires
Télé-M Sans détour
9h30 CBWFT La véritable histoire de Malvira
Télé-M Justice pour tous
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le jour du Seigneur
Télé-M En toute amitié
10h30 Télé-M Magazine Montréal
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Bon dimanche
12h00 CBWFT La semaine verte
TV-5 Les héros du samedi
13h00 CBWFT La course Amérique-Afrique
Télé-M Cinéma: Le prix du risque
TV-5 Drevet vend la mèche
14h00 CBWFT L'opéra: La bohème
TV-5 Apostrophes: De l'argent roi aux patrons stars
15h00 Télé-M Nature enjeu
15h30 Télé-M Le gala mini-stars de Nathalie
TV-5 Océaniques
16h00 Télé-M Alf
TV-5 Trente millions d'amis
16h30 CBWFT Propos et confidences
Télé-M Batman
TV-5 L'école des fans
17h00 CBWFT Second regard
Télé-M Ici Montréal
17h15 TV-5 Gourmandises
17h30 Télé-M La belle et la bête
TV-5 Le divan: Nina Companeez
18h00 CBWFT Ce soir dimanche et le téléjournal
TV-5 Journal télévisé d'A2
18h30 CBWFT Faut voir ça
Télé-M Rira bien
TV-5 Les animaux du monde: l'étang au fil des saisons
19h00 CBWFT Star d'un soir
Télé-M Devenez mannequin
TV-5 Apostrophes: au nom du père
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Les yeux noirs
Télé-M La misère des riches en fête
20h15 TV-5 Gros méchant show: le gros méchant amour
21h00 Télé-M 7 jours
21h15 TV-5 Chocs
22h00 Télé-M Les nouvelles TVA
22h10 CBWFT Le Téléjournal
22h15 TV-5 Livres parcours: dérision et célébration
22h19 Télé-M Les sports
22h30 CBWFT Scully rencontre
Télé-M Magazine Montréal
22h45 TV-5 Journal télévisé d'A2
23h00 Télé-M Vision mondiale
23h10 CBWFT Les nouvelles du sport
23h15 TV-5 Les animaux du monde
23h25 CBWFT Cinéma: Rétrospective Chaplin: Le cirque (7e de 13)
23h45 TV-5 Apostrophes
0h00 Télé-M Bon dimanche
1h00 TV-5 Gros méchant show: le gros méchant amour
2h00 Télé-M Les nouvelles TVA
TV-5 Radio France Internationale
2h19 Télé-M Les sports
2h30 Télé-M Justice pour tous
3h00 Télé-M Sans détour
3h30 Télé-M Le flic de Chicago
4h30 Télé-M En toute amitié

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 19 février

5h00 Télé-M Salut, bonjour
7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h20 CBWFT Belle et Sébastien
7h50 CBWFT Félix et Ciboulette
8h00 Télé-M Gilles Lapointe M.D.
8h05 CBWFT Une fenêtre dans ma tête
8h20 CBWFT Première édition
8h25 CBWFT Le point
8h30 Télé-M Aimer
9h00 CBWFT Les anges du matin
Télé-M Santa Barbara
9h30 Télé-M Haine et passions
10h00 CBWFT La cuisine des anges
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Passe-Partout
Télé-M Les mini-stars de Nathalie
11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Ici Montréal
11h15 Télé-M Bon appétit
11h30 CBWFT Bouffée de santé
Télé-M Mimémo
12h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Cinéma d'après-midi: Les rois de la couture
12h30 CBWFT Les démons du midi
13h30 CBWFT Les rendez-vous de Dominique
14h00 Télé-M Chacun chez soi
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Campus
TV-5 L'info-5
15h00 Télé-M Double défi
TV-5 Temps présent: Martina et Bernd ou L'histoire d'un passage à l'Ouest
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Le petit journal
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h45 TV-5 Félix et Ciboulette
17h00 CBWFT Une paire d'as
Télé-M Ici Montréal
TV-5 Papier glacé
17h30 Télé-M Charivari
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Entre chien et loup
TV-5 Journal télévisé d'A2
18h30 CBWFT Génies en herbe: Le collège Louis-Riel affronte l'école Churchill High.
TV-5 L'info-5
19h00 CBWFT CTYVON
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 7 sur 7
19h30 CBWFT Le temps d'une paix
20h00 CBWFT Un signe de feu
Télé-M L'or du temps
TV-5 Thalassa
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad Lib
TV-5 Santé à la une: la chirurgie esthétique, du nouveau-né à l'adulte
21h25 CBWFT Le point
22h00 CBWFT La météo
Télé-M Les nouvelles TVA
TV-5 Actuel
22h05 CBWFT Les nouvelles du sport
22h20 CBWFT Mont Royal
Télé-M Ici Montréal
22h30 Télé-M Les sports
22h45 Télé-M Ciné-nuit: L'envoûtement
22h50 TV-5 Journal télévisé d'A2
23h20 CBWFT Cinéma: L'ombre d'un géant
TV-5 L'info-5
23h50 TV-5 7 sur 7
0h45 Télé-M Mongrain de sel
0h50 TV-5 Thalassa
1h45 Télé-M L'or du temps
1h50 TV-5 Radio France Internationale
2h45 Télé-M Les nouvelles TVA
3h05 Télé-M Ici Montréal
3h15 Télé-M Les sports
3h30 Télé-M Ad Lib
4h30 Télé-M Arnold et Willie

Mardi 20 février

5h00 Télé-M Salut, bonjour
7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h20 CBWFT Alice au pays des merveilles
7h50 CBWFT Félix et Ciboulette
8h00 Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h05 CBWFT Tam Tam
8h20 CBWFT Première édition
8h25 CBWFT Le point
8h30 Télé-M Aimer
9h00 CBWFT Les anges du matin
Télé-M Santa Barbara
9h30 Télé-M Haine et passions
10h00 CBWFT La cuisine des anges
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Passe-Partout
Télé-M Les mini-stars de Nathalie
11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Ici Montréal
11h15 Télé-M Bon appétit
11h30 CBWFT CTYVON
Télé-M Mimémo
12h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Cinéma d'après-midi: L'amour sur béquilles
12h30 CBWFT Les démons du midi
13h30 CBWFT Les rendez-vous de Dominique
14h00 Télé-M Chacun chez soi
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Campus
TV-5 L'info-5
15h00 Télé-M Double défi
TV-5 7 sur 7
15h30 CBWFT Discours — Budget fédéral
Télé-M De bonne humeur
16h00 TV-5 Télétourisme
16h30 CBWFT Minibus
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h45 TV-5 Félix et Ciboulette
17h00 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Ici Montréal
TV-5 Papier glacé
17h30 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Charivari
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Chop-Suey
TV-5 Journal télévisé d'A2
18h30 CBWFT Bouffé de santé
Télé-M Épopée rock
TV-5 L'info-5
19h00 CBWFT CTYVON
Télé-M Sous le signe du faucon
TV-5 Du côté de chez Fred
19h30 CBWFT Super sans plomb
20h00 CBWFT L'héritage
Télé-M Le match de la vie
20h15 TV-5 Champs Élysées
21h00 CBWFT Le Téléjournal
Télé-M Ad Lib
21h25 CBWFT Le Point
21h30 TV-5 Ciel, mon mardi!
22h00 CBWFT La météo
Télé-M Les nouvelles TVA
22h05 CBWFT Les nouvelles du sport
22h20 CBWFT Dallas
Télé-M Ici Montréal
22h30 Télé-M Les sports
22h45 Télé-M Ciné-nuit: L'oiseau noir
TV-5 Journal télévisé d'A2
23h15 TV-5 L'info-5
23h20 CBWFT Cinéma: Vivement dimanche!
23h45 TV-5 Du côté de chez Fred
0h15 Télé-M Histoires de l'autre monde
0h45 Télé-M Mongrain de sel
1h00 TV-5 Champs Élysées
1h45 Télé-M Chop-Suey
2h10 TV-5 Radio France Internationale
2h15 Télé-M Épopée rock
2h45 Télé-M Les nouvelles TVA
3h05 Télé-M Ici Montréal
3h15 Télé-M Les sports
3h30 Télé-M Ad Lib
4h30 Télé-M Arnold et Willie

Les programmes d'information en français

A CBWFT (3 \ 10)

Première édition: Un bulletin de nouvelles régionales, nationales et internationales, avec Le point du soir d'avant en reprise. Du lundi au vendredi à 6h20.

L'édition magazine: Le nouveau magazine d'information du midi de Radio-Canada. Une présentation complète des nouvelles et des chroniques sur divers sujets d'intérêt général. Du lundi au vendredi à 12h00.

Ce Soir Manitoba: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales réalisé par Radio-Canada\Manitoba. Du lundi au vendredi à 18h00.

Le Téléjournal et Le point: Le bulletin de nouvelles du soir réalisé par le réseau national de Radio-Canada. Du lundi au vendredi à 21h00.

Ce Soir Dimanche: Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée. Le dimanche à 18h00.

A TV-5 (14 \ 20)

L'info-5: Le bulletin canadien de nouvelles avec un accent sur l'actualité régionale au Québec et au Canada. Du lundi au vendredi, à 14h (1er édition) et à 18h30 (2e édition; rediffusée à 23h20).

Journal télévisé de TF1 ou A2: Bulletin européen de nouvelles. Le samedi et le dimanche à 18h et 23h35; du lundi au vendredi à 18h et 23h.

L'échiquier fédéral: Une émission d'affaires publiques canadiennes. Le samedi à 17h.

Parcours: Emission d'information mettant en relief les événements marquants pour les régions du Canada. Le samedi à 18h30.

Le petit journal: Bulletin de nouvelles conçu pour les jeunes, préparé par la chaine Quatre saisons du Québec. Le lundi à 15h30.

7 sur 7: Magazine d'actualité au cours duquel une personnalité de l'actualité est invitée à commenter les événements de la semaine en France et ailleurs. Le lundi à 19h et 23h50, le mardi à 14h30.

A Télé-Métropole (28)

Mongrain de sel: Emission d'affaires publiques animée par Jean-Luc Mongrain où les gens de Montréal font valoir leur point de vue via une tribune téléphonique. Du lundi au vendredi à 7h.

Les nouvelles TVA: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales de Montréal. A chaque jour à 22h.

Ciné-télé du 17 au 23 fév. 1990

Samedi 17 février

12h00 CBWFT **Elfie.**
Dessins animés réalisées par Yoshio Kuroda. 400 ans après la destruction de la Terre par la pollution, les guerres et la surproduction, Elfie et son frère Alcus vivent dans une ville sous-marine. (jap.)

14h00 Télé-M **Duel dans la poussière.**
Western de G. Seaton avec Rock Hudson, Dean Martin et Susan Clark. Un voleur s'étant retourné contre ses complices se livre volontairement au shérif qui est un ami d'enfance. (amér. 1972)

19h00 Télé-M **Arizona Junior.**
Comédie de J. Coen avec Nicolas Cage, Holly Hunter et Troy Wilson. Ne pouvant pas avoir d'enfant, un jeune couple décide de voler un des nouveau-nés d'une famille d quintuplés. (amér. 1987)

22h15 CBWFT **Robert et Robert.**
Comédie réalisée par Claude Lelouch. Avec Jacques Villeret, Charles Denner, Macha Méril et Jean-Claude Brialy. Deux hommes se présentent dans une agence de rencontre. Quel impact aura la timidité de l'un et l'agressivité de l'autre? (fr. 1978)

23h30 Télé-M **Christine.**
Drame fantastique de J. Carpenter avec Keith Gordon, John Stockwell et Alexandra Paul. Un adolescent timide achète une vieille automobile qui se révèle dotée de pouvoirs maléfiques. (amér. 1983)

Dimanche 18 février

13h00 Télé-M **Le prix du risque.**
Drame social de R. Wallace avec Brian Dennehy, Kenneth McMillan et Cicely Tyson. Des discussions s'engagent sur les mesures de sûreté dans une usine de produits chimiques située près d'une petite ville. (amér. 1986)

20h00 CBWFT **Les yeux noirs.**
Comédie dramatique réalisée par Nikita Mikhalkov. Avec Marcello Mastroianni, Silvana Mangaro, Marthe Keller et Elena Sofonova. Un Italien, plus très jeune, raconte à un commerçant russe certains épisodes de son passé: ses origines modestes, son mariage à une fille de famille riche, son projet d'architecture inachevé. (it. 1986) Première.

23h25 CBWFT **Rétrospective Chaplin.**
Le cirque. Avec Merna Kennedy, Allan Garcia et Harry Crocker. Poursuivi comme pickpocket, Charlot se réfugie dans un cirque. (amér. 1928)

Lundi 19 février

12h00 Télé-M **Les rois de la couture.**
Comédie musicale de M. LeRoy avec Red Skelton, Kathryn Grayson et Howard Keel. Un artiste de music-hall américain hérite d'une maison de couture à Paris. (amér. 1952)

22h45 Télé-M **L'envoûtement.**
Drame psychologique de T. Kotcheff avec Michael O'Keefe, Brian Dennehy et James Woods. Un adolescent sportif est entraîné par une jeune femme dans une organisation qui se révèle être une secte. (amér. 1982)

23h20 CBWFT **L'ombre d'un géant.**
Drame réalisé par Melville Shavelson avec Kirk Douglas, Senta Berger et Yul Brynner. Bien qu'officier dans l'armée américaine, le colonel Marcus accepte d'aller former l'armée de l'État israélien. (amér. 1966)

Mardi 20 février

12h00 Télé-M **L'amour sur béquilles.**
Comédie de M. Frank avec George Segal, Glenda Jackson et Paul Sorvino. Les difficultés conjugales d'un professeur de collège américain qui a épousé une divorcé anglaise. (amér. 1979)

22h45 Télé-M **L'oiseau noir.**
Drame de J. Hough avec Season Hubley, Leigh Lawson et Norman Bird. En faisant des recherches sur deux chanteurs disparus des années 60, une femme connaît d'étranges expériences. (brit. 1984)

23h20 CBWFT **Vivement dimanche!**
Comédie policière réalisée par François Truffaut d'après l'oeuvre de Charles Williams. Avec Fanny Ardant, Jean-Louis Trintignant et Philippe Laudenbach. Un homme est accusé du meutre de sa femme. Malgré des preuves accablantes, sa secrétaire décide de mener sa propre enquête. (fr. 1983)

Mercredi 21 février

12h00 Télé-M **Les copains d'abord.**
Drame de moeurs de L. Kasdan avec William Hurt, Tom Berenger et Jeff Goldblum. Un groupe d'amis qui a vécu la contestation se réforme à l'occasion de l'enterrement d'un camarade. (amér. 1983)

22h45 Télé-M **Je vous salue, Marie.**
Drame poétique de J.-L. Godard avec Myriem Roussel, Thierry Rode et Philippe Lacoste. Transportation dans un contexte moderne de l'histoire de Marie et Joseph. (fr. 1984)

23h20 CBWFT **À l'Ouest, rien de nouveau.**
Drame de guerre réalisé par Helbert Mann avec Richard Thomas, Ernest Borgnine et Patricia Neal. De jeunes Allemands enthousiastes s'enrôlent dans l'armée du Kaiser. (brit. 1980)

Jeudi 22 février

12h00 Télé-M **Passion fantomatique.**
Drame fantastique de J. Korty avec Jane Seymour, Gerald McRaney et Millie Perkins. Négligée par son mari, une jeune femme devient la proie d'un fantôme amoureux. (amér. 1983)

19h00 Télé-M **Gidéon et la secte sanglante.**
Drame policier de J. Patterson avec Louis Gossett jr., Michael Rooker et Cynthia Nixon. Un anthropologue new-yorkais tente de résoudre le mystère entourant l'assassinat d'un ami qui faisait de la recherche sur le totémisme. (am. 1989)

22h45 Télé-M **La compagnie des loups.**
Drame fantastique de N. Jordan avec Sarah Patterson, Angela Lansbury et Micha Bergese. Une adolescente fait un rêve étrange où il est question de rapports bizarres entre les hommes et les loups. (brit. 1984)

23h25 CBWFT **Les chariots de feu.**
Drame réalisé par Hugh Hudson avec Ben Cross, Ian Charleson et Ian Holm. Deux étudiants britanniques s'entraînent à la course à pied en vue des Jeux olympiques de 1924, à Paris. (brit. 1981)

Vendredi 23 février

12h00 Télé-M **Sur les traces du passé.**
Drame fantastique de R. Holcomb avec Lynda Carter, Angie Dickinson et Don Murray. S'étant installée dans la maison où ses parents furent tués, une reporter de télévision assiste à des phénomènes étranges. (amér. 1986)

22h45 Télé-M **Vents d'automne.**
Drame avec Charles B. Pierce et Earl E. Smith. En 1884, un jeune garçon de 11 ans croit que sa vie est dirigée par Dieu et se rend au Montana afin de venger la mort de sa famille. (amér. 1975)

23h20 CBWFT **Contre toute attente.**
Drame policier réalisé par Taylor Hackford avec Rachel Ward, Jeff Bridges et James Woods. Un homme accepte de se rendre au Mexique afin de retrouver la maîtresse d'un bandit notoire de Los Angeles. (amér. 1984)

Mercredi 21 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les Schtroumpfs**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON (reprise)**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Les copains d'abord**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Le palanquin des larmes** (1re de 4)
14h00 Télé-M **Chacun chez soi**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Jazz-in concert**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Parcours**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h30 CBWFT **Le petit vampire**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Félix et Ciboulette**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **SMAC** L'émission qui plaira aux jeunes âgé(e)s de 8 à 12 ans.
Télé-M **Spécial Miami**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
TV-5 **Strip-tease**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
20h00 CBWFT **Le grand remous**
TV-5 **Les Francofolies de Montréal:** Michel Pagliaro
20h30 CBWFT **Jeux de société**
Télé-M **Alfred Hitchcock présente... Réunion**
TV-5 **Téléobjectif: Café**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Montagne**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Portrait: Benoit Quersin**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **L'or et le papier**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Je vous salue, Marie**
22h50 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h20 CBWFT **Cinéma: À l'Ouest, rien de nouveau**
TV-5 **L'info-5** (2e édition)
23h50 TV-5 **Strip-tease**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
0h50 TV-5 **Les Francofolies de Montréal** (reprise)
1h20 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
1h45 Télé-M **Entre chien et loup**
2h15 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Jeudi 22 février

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tao tao**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boîte à lettres**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Passion fantomatique**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre La palanquin des larmes** (2e de 4)
14h00 Télé-M **Chacun chez soi**
14h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Lord Mountbatten, le dernier vice-roi** (2e de 6)
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Strip-tease**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Entre ciel et mer**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Félix et Ciboulette**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Cinéma: Gidéon et la secte sanglante**
TV-5 **Ex Libris.**
19h30 CBWFT **La cour en direct**
20h00 CBWFT **Lance et compte III**
TV-5 **Avis de recherche: Léon Zitrone**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Vues d'Afrique**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Le monde du vélo**
Télé-M **Ici Montréal**
22h25 CBWFT **La Chine en révolution** (2e de 2)
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Carabine FM**
22h45 Télé-M **Cinéma: La compagnie des loups**
23h05 TV-5 **Journal télévisé d'A2** (reprise)
23h25 CBWFT **Cinéma: Les chariots de feu**
23h35 TV-5 **L'info-5** (reprise)
0h05 TV-5 **Ex Libris** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h05 TV-5 **Avis de recherche**
1h45 Télé-M **Miami**
2h35 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Vendredi 23 février

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Sur les traces du passé**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Cinéma: Amours de sable**
14h00 Télé-M **Chacun chez soi**
14h30 Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ex Libris**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Félix et Ciboulette**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Lance et compte III**
Télé-M **Les vendredis de l'info**
TV-5 **Temps présent: Martina et Bernd retourneront-ils à l'Est** (2e de 2)
20h00 CBWFT **Série plus: Dadah, le voyage fatal** (1re de 4)
Télé-M **Le dépanneur olympique**
TV-5 **L'oeil en coulisses**
20h30 Télé-M **Bien dans sa peau**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Figures**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Laser**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Cargo de nuit**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Vents d'automne**
23h05 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h20 CBWFT **Cinéma: Contre toute attente**
23h35 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h05 TV-5 **Temps présent** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h05 TV-5 **L'oeil en coulisses**
1h45 Télé-M **Le match de la vie**
2h10 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

T'es en parenté avec qui, toi?



Mélanie Gabrielle **Roy**, née le 27 juin 1989, fille de Alice Durand et Robert Roy de Saint-Boniface.

Les grands-parents sont Jeanne (Sénécal) et Alphonse Durand de Saint-Boniface, Irène (Catellier) et Dominique Roy de Larochelle.

Les arrière-grands-parents sont Marie-Louise (Proulx) et Antonio Roy de Saint-Boniface, Blanche (Goulet) et Lucien Catellier (décédés), Antonia (Sancoucy) et André Sénécal (décédés), Albertine (Faucher) et Jean Durand (décédés).

Réflexion sur le nombre de prêtres

Dans une lettre adressée aux catholiques de notre pays, les évêques-membres de la Commission épiscopale des ministères et de l'apostolat nous invitent à une réflexion en profondeur au sujet de la diminution des vocations à la prêtrise.

Partant d'une enquête menée au Canada, les évêques soulignent deux traits marquants de notre Église d'aujourd'hui, l'un positif, l'autre plutôt inquiétant.

Du côté positif, ils se disent encouragés par le nombre croissant de laïcs qui acceptent avec générosité de prendre des responsabilités de leadership dans les différentes communautés chrétiennes. Si ceci est effectivement une source d'espérance pour l'Église de demain, n'oublions pas pour autant qu'une Église sans prêtre est impensable.

Et c'est le deuxième constat.

Les statistiques démontrent qu'en 1987, 34% des prêtres au pays avaient atteint l'âge de la retraite, alors que seulement 26% avaient moins de 50 ans.

Claude **BLANCHETTE**

prêtre

Si cette tendance se maintient, il est à prévoir que dans dix ans, moins de 15% des prêtres auront en bas de 50 ans.

L'évêque n'est pas un magicien

Plus près de nous, ici dans l'Archidiocèse de Saint-Boniface, présentement, sur 67 prêtres diocésains actifs, 41 ont plus de 55 ans, alors que seulement 19 ont moins de 50 ans.

Dans dix ans, si aucun changement radical ne survient, les 41 auront atteint ou pris leur retraite. Quel miracle permettra à l'évêque de combler les 20 paroisses de la ville et les quelque 40 paroisses rurales avec une vingtaine de prêtres?

Devant cette réalité qu'on ne peut ni ignorer ni nier, les évêques nous invitent à prendre en main notre avenir.

Le prendre en main en suscitant au milieu de nous des vocations au presbytérat.

Certes, ce n'est pas facile. Avec la diminution du nombre d'enfants par famille, avec l'éclatement de la famille, dans une société qui prône l'efficacité et la rentabilité, la prêtrise n'apparaît pas de prime abord comme une option souhaitable pour un jeune ou même pour un moins jeune.

Et pourtant, c'est à nous de nous donner les prêtres dont nous avons besoin.

C'est la communauté qui suscitera dans la diversité des ministères, des ministres ordonnés pour assurer la présence agissante du Christ, Tête de son Corps, dans les sacrements et la parole proclamée.

Ce n'est pas en exigeant de l'évêque qu'il ne nous «enlève» pas notre curé ou qu'il nous en donne un qu'on solutionne le problème. L'évêque n'est pas un magicien. Il doit combler les attentes et les besoins avec les prêtres qu'il a!

Cherchons par la prière, et dans des partages, tentons de discerner ce que le Seigneur veut nous dire par le petit nombre de personnes qui répondent à Son Appel, sans balayer le problème sous le tapis en affirmant que ça ne nous regarde pas ou encore que ça finira par se régler tout seul.

Faudra-t-il un jour élargir l'accès au presbytérat? Chose certaine, le Magistère de l'Église ne retient pas ceci comme possible.

Sans paniquer, c'est donc à nous de nous rendre de plus en plus docile au souffle de l'Esprit. Lui ne nous abandonne pas!

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Tapis anti-taches à partir de 13,98 $/v², en plus de centaines de fins de rouleaux — tapis et vinyle — à liquider. A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

À VENDRE: Évitez la taxe — Bâtissez dès maintenant — à 25 min. de la Monnaie. Grands lots boisés — 2 acres — seulement 8 900$ — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie lots 123 x 154. Égouts, eau, rue pavée — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE, à louer ou à la recherche d'un gérant ou partenaire pour une petite entreprise de jardinage. 50 acres; ensemble complet d'équipement. Les propriétaires peuvent donner une formation. 233-5618.
044-

VENTE PRIVÉE: 139, rue Notre Dame, maison familiale. 4 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Sous-sol fini. Air climatisé central. Grand lot 50' x 122'. 88 500$. Poss. juin 1990. Tél.: 237-5854.
130-

DÉCLARATION D'IMPÔT et service de comptabilité. Service à domicile, urbain et rural. Taux raisonnables. Rabais pour revenu modique. Évaluation gratuite. Disponible en journée et en soirée. Jean-Guy Talbot. 269-7460.
137-

À SOUS-LOUER: maison en rangée de trois chambres à coucher, 600$ plus services, stationnement inclus pour mi-février ou le 1er mars 1990, près de l'hôpital et des écoles. Composez le 233-7049 ou le 774-6991.
141-

VENTE PRIVÉE dans le village de Saint-Malo, maison de 5 ans, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 salles de bain, garage double, grand lot de rivière de 5,23 acres. Composez le 347-5280.
145-

VENTE PRIVÉE: Windsor Park, 2 chambres à coucher plus garage. 87 500%. Composez le 257-4018 après 17h.
148-

À LOUER: au 407, de la Morénie, garçonnière meublée, entrée privée. 350$ par mois inclut stationnement. Pour plus d'information composez le 237-4255.
149-

À LOUER: grand appartement de 2 chambres à coucher. Rue résidentielle et tranquille (204, rue Hill). Tous les services inclus. 429$ par mois. Libre durant le mois de février. Composez le 269-4369 après 17h30.
151-

À LOUER: appartement ensoleillé d'une chambre à coucher. Cuisine moderne avec portes patio et balcon. Entrée privée avec serrure électronique et interphone. Climatisation, stationnement. Non fumeur préféré. 375$ par mois. Possession le 1er mars. Composez le 233-1420.
154-

IMPÔTS - pour remplir votre déclaration d'impôts, composez le 253-0046. (Parc Windsor).
157-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher - av. de la Cathédrale. Services inclus. 345$ par mois. Disponible immédiatement. 233-6091.
158-

À LOUER: Saint-Boniface, près de l'hôpital et du Collège, grand appartement d'une chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, tapis mur à mur, stationnement. Possession immédiate ou le 1er mars 1990. Maurice au 257-5691.
159-

À LOUER: 484, rue Langevin, grand app. d'une chambre à coucher, câble, a. c., stationnement, électricité, chauffage, eau, sécurité, tous inclus pour 465$. Téléphone: 222-7810.
160-

À LOUER: chambre dans une maison confortable à Saint-Vital. Disponible immédiatement à une personne responsable. Composez le 231-2023 pour plus de détails.
161-

VENTE PRIVÉE boulevard Provencher, bungalow de 2 chambres à coucher. Boudoir, salle à manger, cuisine, salon, salle de bain complète, toilette au sous-sol. Patio. Air climatisé. Sous-sol fini, lavage. Stationnement couvert pour 2 voitures. Demande 77 500$. Composez le 233-5645 après 17h.
162-

ÉLECTRICIEN: licencié et enregistré, pour faire les installations électriques résidentielles et commercialles ainsi que réparations et rénovations. Estimation gratuite. Appelez Louis au 885-7815.
163-

CHERCHONS GARDIENNE fiable. 2 enfants (22, 4 mois) à notre domicile. Références requises. 233-5261.
164-

À VENDRE: maison à Sainte-Agathe, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, garage attenant. Composez le 1-882-2498.
165-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher rue Kitson au deuxième étage d'un duplex. Libre le 1er avril. 450$ par mois. Chauffage, eau et stationnement inclus. Tél.: 233-1069.
166-

DÉVELOPPEMENT ET PAIX vous invite au lancement Carême Partage 1990 «Investissez dans le changement» le samedi 24 février 1990 de 10h à 15h à la Salle Chevaliers de Colomb, 210, rue Masson, Saint-Boniface (Manitoba). Bienvenue! Pour s'inscrire appelez... Aurore Goulet: 1-347-5407, Charlene Lipka: 233-8891, Marie-Luce Roy: 233-7287.
167-

FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.

requièrent les services d'un(e)

secrétaire administratif(ve)

Description de tâches:

- secrétariat
- comptabilité — tenue de livres
- accueil

Qualités recherchées:

- très bonne connaissance des deux langues officielles
- attitude professionnelle
- très bonne maîtrise des techniques du secrétariat (le traitement de texte WordPerfect 4.2)
- expérience dans la tenue de livres

Salaire: à négocier selon les qualifications et l'expérience

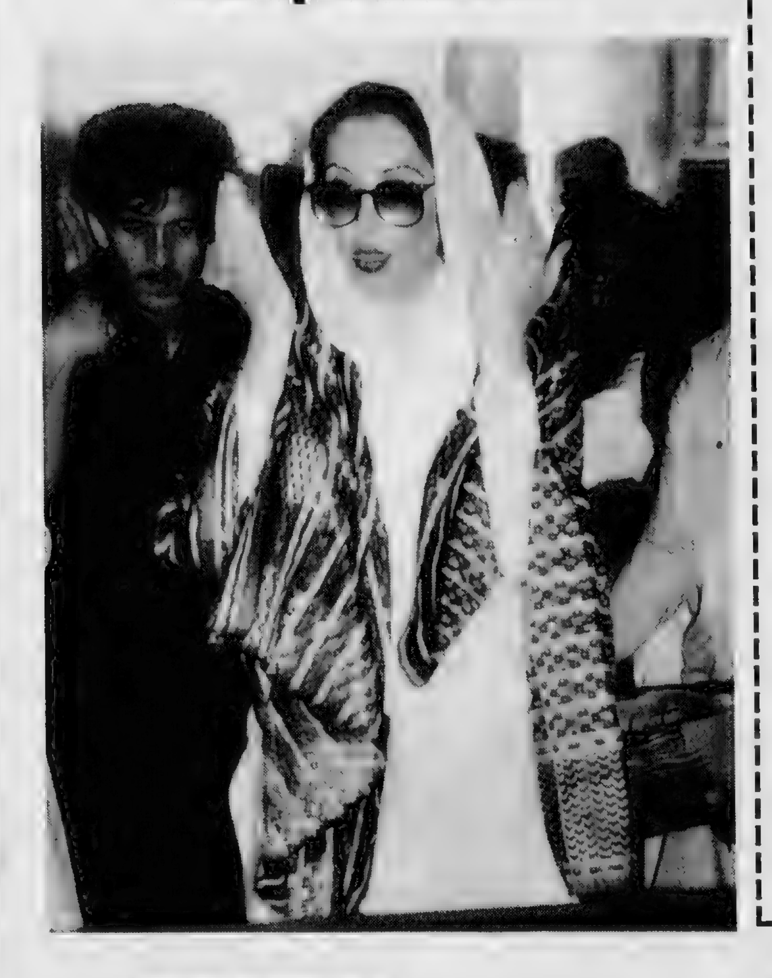
Date d'entrée en fonctions: le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre demande, ainsi que votre curriculum vitae, avant le **22 février 1990**, à:

Madame Hélène d'Auteuil
Directrice générale
Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

QUIZ

Pourquoi cette femme est-elle exceptionnelle?



QUESTIONS

1. Pourquoi cette femme, Benazir Bhutto, est-elle exceptionnelle ?

2. Depuis quand le Manitoba est-il une terre agricole ?

3. Quel langue parlait Édouard III, roi d'Angleterre (1312-1377) ?

4. Qui sont les Akkadiens ?

RÉPONSES

1. Benazir Bhutto a fait preuve de son caractère exceptionnel en devenant, à 35 ans, Premier ministre du Pakistan, le 16 novembre 1988. Elle est arrivée au pouvoir par les urnes dans ce pays de 100 millions d'habitants où la loi islamique, ciment de l'Etat, était bien souvent utilisée au détriment des femmes (le témoignage de 2 femmes étant notamment requis contre celui d'un homme).

Elle vient aussi de marquer la petite histoire de la politique moderne en étant la première femme chef de gouvernement à mettre au monde un enfant en plein exercice de son mandat.

2. Tout le monde a entendu parler de la première grande colonie agricole établie en 1812 par les colons de Selkirk. Mais le début de l'agriculture au Manitoba est bien antérieur, selon certaines sources.

Au XIIe siècle, les autochtones de la région cultivaient déjà le maïs le long de la rivière Rouge en aval de Winnipeg. Les Indiens agriculteurs échangeaient leurs produits contre des peaux ramenées par les Indiens chasseurs du Nord. Les difficultés du climat au XVIe siècle ont entraîné la disparition temporaire des cultures, les ancêtres des Cris sont retournés à la chasse, la pêche et la cueillette.

3. Édouard III, roi d'Angleterre, qui déclencha la guerre de Cent Ans contre la France, ne connaissait pas un mot d'anglais. Il s'exprimait en français, les lois et protocoles du royaume d'Angleterre étant rédigées en latin et en français.

Henri IV (1367-1413) fut le premier roi d'Angleterre ayant l'anglais pour langue maternelle. Le français a été employé dans la juridiction anglaise jusqu'au XVIIIe siècle. Les procès-verbaux des séances du Parlement étaient même tenus en français jusqu'en 1422.

4. A ne pas confondre avec les Acadiens, les Akkadiens étaient les habitants du pays d'Akkad, ou Agadé, région de Mésopotamie située au Nord-Ouest de Sumer (dans l'actuelle Irak).

Les Akkadiens furent très puissants aux alentours de l'an 2 450 avant Jésus-Christ, leur empire dominait la Babylonie, Sumer et peut-être l'Anatolie, soit une bonne partie du Croissant fertile (Syrie-Irak). L'akkadien serait la plus ancienne des langues sémitiques d'où sont issus notamment l'hébreux et l'arabe.

Compilé par
Philippe DESCAMPS

RECETTES

Poulet rôti à l'ail et au citron

Pour citer un écrivain du 19e siècle, «le poulet est au cuisinier ce que la toile est au peintre». Ceci est vrai surtout quand on désire préparer un repas spécial, mais que le temps et le talent font défaut. Même les restes de poulet peuvent se transformer en salades appétissantes et en lunchs savoureux. Qu'il soit servi chaud ou froid, entier ou en morceaux, avec ou sans sauce, désossé, dépouillé, farci... il a toujours du succès.



Le poulet est unique en son genre: délicieux et attrayant pour la visite.

Poulet rôti à l'ail et au citron

1 poulet à rôtir de 4 lb (2 kg)
1 tête d'ail moyenne
1 citron tranché mince
Tranches de citron et persil pour décorer

Retirer le cou et les abats; utiliser pour préparer un bouillon, si désiré. Rincer l'extérieur et l'intérieur du poulet sous l'eau froide. Essuyer avec du papier essuie-tout. Saler et poivrer la cavité du poulet, si désiré. Séparer l'ail en gousses et peler. Placer les gousses d'ail et les tranches de citron dans la cavité du poulet. Attacher les cuisses, replier le croupion à l'intérieur de la cavité et les ailes vers l'arrière.

Placer le poulet, la poitrine vers le haut, sur une grille dans une lèchefrite. Cuire au four à 325 F de 1 1/4 à 1 1/2 heure. Le poulet est cuit lorsque la température interne atteint 180 F ou que le jus est clair et que le poulet se pique facilement à la fourchette. Placer le poulet dans une assiette de service, garder au chaud et laisser reposer 10 minutes avant de découper.

Pour servir: Si désiré, utiliser les gousses d'ail rôties pour préparer la sauce. Jeter la farce au citron. Décorer de tranches de citron frais et de persil.

Sauce minceur: (Si désiré, préparer un bouillon de poulet en cuisant le cou et les abats dans 1 1/2 tasse d'eau assaisonnée de persil et d'oignon, environ 30 minutes. Retirer la viande; laisser refroidir le bouillon et dégraisser.) Réduire en purée les gousses d'ail rôties retirées de la cavité du poulet. Dégraisser le jus de cuisson. Combiner 1 tasse de bouillon de poulet refroidi avec 1 c. à table de fécule de maïs; verser dans la lèchefrite et chauffer à feu élevé. Porter à ébullition, en remuant pour détacher le dépôt au fond de la lèchefrite. Ajouter la purée d'ail; cuire en remuant jusqu'à ce que la sauce soit épaisse et bouillonne.

Donne 8 portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2669

Renald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

ABONNE-TOI!
Juste 5 renseignements très importants
Nom ________ Prénom ________
Adresse ________
Un an (Manitoba) 25$ ☐ hors province 30$ ☐
Deux ans (Manitoba) 45$ ☐ hors province 60$ ☐
Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
LA LIBERTÉ

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand

Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS *Lucien Guenette, C.A.*, *Arthur Chaput, C.A.*, *Gilles Chaput, C.A.*, *André Blondeau, C.A.*

ADJOINTS *Raymond Desrochers, C.A.*, *Maurice Morissette, C.A.*, *Paul Prenovault, C.A.*, *James Doer, C.A.*, *Russell Paradoski, C.A.*, *Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*

INTERNATIONAL **BDO BINDER**
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

GARAGISTES

RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1005, Autumnwood
AUTOPAC – Tél.: 257-4134

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• *vie* • *auto* • *incendie* • *etc.*
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale
- sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

Le Journal des jeunes

Volume 1, nº 12, Saint-Boniface (Manitoba)
du 16 février au 1er mars 1990 55¢

Editorial

Mieux vaut tard que jamais

Au début des années 50, le jeune Pierre Elliott Trudeau, qui allait plus tard devenir le premier ministre du Canada, s'est vu refuser le droit d'entrer sur le territoire des États-Unis.

Le motif? Les autorités américaines le soupçonnaient de sympathies communistes à cause de sa participation à une conférence économique à Moscou en 1952.

Comme Pierre Elliott Trudeau, des centaines de personnes n'ont pu franchir la frontière des États-Unis pendant des années, en vertu d'une loi destinée à protéger les citoyens américains contre les idées «dangereuses».

Le Congrès américain *(le Parlement)* vient tout juste d'abolir cette loi pas très démocratique qui est tout de même restée en vigueur aux États-Unis pendant 38 ans!

Peut-être que le vent de liberté qui souffle en Europe de l'Est a inspiré les députés de la plus grande démocratie du monde...

Laurent GIMENEZ

Sommaire

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).
Téléphone: (204) 237-4823.
Adresse postale: Le Journal des jeunes, Case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.
Rédaction: Laurent GIMENEZ
Jeux: Janine TOUGAS
Bande dessinée: Thérèse PILOTTE et Pierre MANVOIE
Production graphique: La Liberté
Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

Apartheid: le début de la fin?

Le président de l'Afrique du Sud, Frederik De Klerk, a annoncé plusieurs mesures pour permettre aux Noirs sud-africains, qui n'ont pas le droit de vote, de participer à la vie politique du pays.

La mesure la plus spectaculaire a été la libération du chef noir Nelson Mandela, emprisonné depuis 27 ans. Nelson Mandela, âgé de 71 ans, est le chef historique du Congrès national africain (ANC), une organisation politique qui représente les Noirs.

Le président De Klerk a également annoncé la légalisation de l'ANC, qui était interdit en Afrique du Sud depuis 1960. Une soixantaine d'autres groupes d'opposition ont également été légalisés, y compris le Parti communiste sud-africain.

De plus, un grand nombre de prisonniers politiques ont été libérés, et le gouvernement a fait savoir qu'il n'y aurait plus de condamnations à mort. Toutes ces mesures ont pour but de permettre des discussions entre le gouvernement et l'ANC sur l'avenir du pays.

L'objectif de l'ANC est que les Noirs obtiennent les mêmes droits que les Blancs en Afrique du Sud. Pour ce faire, il faudrait supprimer le système de l'apartheid, qui permet aux Blancs de conserver le pouvoir malgré leur petit nombre.

Mais on ne sait pas encore si le gouvernement sud-africain est prêt à aller aussi loin dans les réformes.



Photo: Presse canadienne

L'archevêque anglican Desmond Tutu (au centre) est l'un des principaux militants anti-apartheid.

Qu'est-ce-que l'apartheid?

L'apartheid, implanté en Afrique du Sud à partir de 1948, est un système politique basé sur le développement séparé des races. Par exemple, les Noirs et les Blancs n'ont pas le droit de vivre dans les mêmes quartiers ou de fréquenter les mêmes écoles.

Par ailleur, le gouvernement sud-africain a créé une dizaine de bantoustans, c'est-à-dire des mini-États noirs situés en Afrique du Sud et théoriquement indépendants.

Mais les bantoustans, contrôlés par le gouvernement sud-africain, ne sont qu'un moyen d'écarter les Noirs de la vie politique pour les empêcher de prendre le pouvoir.

Les premiers Blancs sont arrivés en Afrique du Sud au XVIIe siècle. Il s'agissait surtout de Hollandais. Par la suite, d'autres Européens les ont rejoints, notamment des Français et des Allemands.

Une majorité sans pouvoirs

Population sud-africaine

Blancs: 5 millions
Métis: 4 millions
Asiatiques: 1 million
Noirs: 24 millions

Population totale: 34 millions



Bien que les Noirs représentent l'immense majorité de la population sud-africaine, ils n'ont pas le droit d'élire des députés et n'ont donc aucun pouvoir politique.

Le Parlement sud-africain comprend des députés blancs (178), métis(85) et asiatiques (45), qui siègent dans des chambres séparées.

EN BREF

Roumanie

Des sièges pour les députés

Les responsables roumains songent à faire passer le nombre de députés au Parlement de 180 à 241. La raison: des nouveaux partis politiques sont créés pratiquement chaque semaine. Aux dernières nouvelles, il y en avait 45 en tout.

États-Unis

Des frontières plus ouvertes

Le Congrès américain *(le Parlement)* vient de supprimer une loi de 1952 qui permettait d'empêcher l'entrée aux États-Unis des personnes soupçonnées d'être communistes. En vertu de cette loi, les Américains ont refusé l'entrée à des personnalités aussi prestigieuses que l'écrivain colombien Gabriel García Márquez.

Brésil

Si on vendait la dette?

Un groupe d'entrepreneurs japonais a proposé au gouvernement brésilien de payer l'énorme dette extérieure du Brésil *(134 milliards de dollars)* en échange des droits d'exploitation des mines d'or de l'Amazonie. Les Japonais ne feraient pas une mauvaise affaire puisque ces mines d'or sont évaluées à 304 milliards de dollars.

États-Unis

Walt Disney s'agrandit

La compagnie Walt Disney a l'intention de construire dans les années qui viennent un 4e parc d'attraction en Floride. Selon des rumeurs non confirmées par Walt Disney, le nouveau parc inclurait des animaux vivants.

Monde

La Terre se réchauffe

Selon une récente étude internationale, la température de la Terre augmentera de 1,5 à 4,5 degrés Celcius d'ici l'an 2030, ce qui devrait entraîner une élévation du niveau de la mer de 20 à 140 centimètres. Le réchauffement de la Terre est causé par la pollution, notamment les gaz d'échappement des voitures *(effet de serre)*.

Urss: la multiplication des partis

Plusieurs partis politiques seront bientôt créés en Union soviétique *(Urss)*, un pays où, jusqu'à présent, seul le Parti communiste était autorisé.

Le Parti communiste d'Urss s'apprête à demander aux députés soviétiques de permettre l'existence d'autres partis politiques. Pour cela, il faudra modifier ou supprimer l'article 6 de la Constitution soviétique, qui confie le pouvoir au seul Parti communiste.

La proposition d'autoriser les partis politiques est venue du chef du Parti communiste, Mikhaïl Gorbatchev, qui est aussi le président de l'Union soviétique.

Le Parti communiste exerce le pouvoir en Union soviétique depuis la Révolution russe de 1917. Pratiquement tous les députés et tous les ministres sont communistes.

Depuis le mois de juin 1989, 7 autres pays communistes ont décidé de supprimer «le rôle dirigeant» du Parti communiste et de permettre l'existence d'autres partis politiques (voir carte).

Dans la plupart des cas, la décision a été prise sous la pression de la population. En Europe, il ne reste plus qu'un seul pays qui refuse le pluripartisme: l'Albanie.



Carte: Gilbert Painchaud

☐ Pays non communistes ☐ Pays communistes avec un seul parti politique
☐ Pays communistes avec plusieurs partis politiques

Dans tous ces pays de l'Est, le pluripartisme est déjà une réalité, sauf en Yougoslavie et en Union soviétique, où il faudra encore attendre quelques mois.

Nicaragua: le jour du choix

Des élections générales *(président de la République et députés)* auront lieu le 25 février au Nicaragua, un pays d'Amérique centrale.

Le Nicaragua est dirigé depuis plus de 10 ans par le Front sandiniste de libération nationale, un mouvement révolutionnaire qui a renversé le dictateur Anastasio Somoza en 1979. En 1984, les sandinistes ont remporté les élections générales, et leur chef, Daniel Ortega, a été élu président de la République.

Une guerre civile a éclaté en 1983 entre le gouvernement et une partie des opposants, les «contras» *(contre-révolutionnaires)*, qui accusent les sandinistes de ne pas respecter la démocratie et de s'accrocher au pouvoir.

Les contras sont réfugiés au Honduras, un pays voisin du Nicaragua, et ils sont aidés financièrement par les États-Unis. Les Américains voudraient se débarrasser des sandinistes parce qu'ils sont amis avec des pays socialistes comme l'Union soviétique et Cuba.

Environ 3,6 millions de personnes vivent au Nicaragua. La plupart parlent l'espagnol.

Mexique
mer des Antilles
Belmopan
Bélize
Canada
Amérique centrale
Honduras
Tegucigalpa
Guatémala
Nicaragua
Guatémala
San Salvador
El Salvador
Managua
Costa-Rica
San José
Panama
Panama
L'Amérique Centrale

Carte: Gilbert Painchaud

Cimetière sous-marin

Des plongeurs soviétiques ont détecté des radiations nucléaires s'échappant d'un sous-marin soviétique qui a coulé en avril 1989 dans l'océan Arctique, à environ 200 kilomètres des côtes de la Norvège.

Le Mike, un sous-marin à propulsion nucléaire, a coulé à la suite d'un incendie dans lequel 42 des 69 membres d'équipage sont morts. Selon des scientifiques canadiens, les radiations qui s'échappent pourraient menacer la vie des plantes et des poissons autour du sous-marin.

Le Mike n'est pas le premier sous-marin nucléaire à avoir coulé. Il y en a au moins 6 autres *(2 américains et 4 soviétiques)* qui dorment au fond de l'océan Atlantique.

Les tamarins ont eu chaud


Voilà à quoi ressemble un tamarin à crinière de lion.

Plusieurs dizaines de tamarins à crinière de lion, des petits singes très rares qui vivent sur la côte atlantique du Brésil, ont failli périr dans un feu de forêt.

Vénézuela
Guyana
Surinam
Guyane française
Colombie
Brésil
Pérou
Equateur
Bolivie
Brasilia
Paraguay
Rio de Janeiro
Sao Paulo
Chili
Uruguay
Argentine
océan Atlantique
océan Pacifique
L'Amérique du Sud

Carte: Gilbert Painchaud

L'incendie a détruit un tiers de la réserve naturelle dans laquelle vivent près de la moitié des 500 derniers tamarins à crinière de lion qui existent dans le monde.

Quand les Européens sont arrivés au Brésil il y a plus de 400 ans, ces charmants petits animaux avec des poils en pointe sur la tête étaient très nombreux.

Mais la destruction progressive de la forêt pour bâtir des fermes et des plantations de sucre a réduit leur nombre et a même failli les faire complètement disparaître.

En 1974, le gouvernement brésilien a créé la réserve naturelle de Poco das Antas pour protéger l'espèce. On y a introduit plusieurs tamarins nés dans des zoos afin d'augmenter leur population.

EN BREF

Canada

Gorbatchev contre Bush

54% des Canadiens interrogés par le journal Toronto Star ont estimé que le leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev faisait plus pour la paix dans le monde que le président américain George Bush *(25% ont voté pour Bush)*.

Canada

La télé contre la lecture

En 1986, les Canadiens ont consacré en moyenne 5h 1/2 par jour aux loisirs, dont 2h 1/4 à regarder la télévision ou des vidéocassettes. La lecture occupait en moyenne une demi-heure dans la journée.

Colombie-Britannique

La télé contre la télé

L'association Media Foundation de Vancouver a créé 4 publicités de 15 secondes pour encourager les gens à moins regarder la télévision. Si tout se passe comme prévu, ces publicités seront diffusées sur la chaîne CBC... à la télévision.

Saskatchewan

On recherche des orphelins

Le gouvernement de la Saskatchewan a envoyé une mission en Roumanie pour voir s'il serait possible d'adopter quelques uns des nombreux orphelins qui vivent dans ce pays d'Europe de l'Est. Environ 1 000 familles de la Saskatchewan cherchent à adopter un enfant.

Canada

La mer sert de poubelle

Des millions de tonnes de déchets industriels et domestiques sont jetés chaque année dans la mer, le long des côtes du Canada. Les usines préfèrent cette méthode, car elle leur coûte moins cher que de brûler les déchets.

Des municipalités contre le bilinguisme

Plusieurs municipalités de l'Ontario se sont opposées au bilinguisme ces dernières semaines en déclarant que l'anglais était leur seule langue de communication.

Sault-Sainte-Marie a été la première grosse municipalité ontarienne *(plus de 80 000 habitants)* à se déclarer unilingue anglaise.

En pratique, cela ne change rien, puisque Sault-Sainte-Marie fonctionne déjà uniquement en anglais. Mais pour les conseillers de cette ville, c'est une façon de protester contre le développement du bilinguisme dans leur province.



Photo: Presse canadienne

Le premier ministre de l'Ontario David Peterson (à gauche) et celui du Québec, Robert Bourassa.

Une loi sur les services en français est entrée en vigueur il y a quelques mois en Ontario *(Loi 8)*. Elle oblige le gouvernement ontarien à offrir des services en français dans plusieurs régions de la province où vivent des francophones. Cependant, la Loi 8 ne s'applique pas aux municipalités.

D'ailleurs, aucune ville au Canada n'est obligée d'offrir des services à la fois en anglais et en français à la population. La loi canadienne sur les langues officielles de 1969 ne concerne que les services qui dépendent du gouvernement fédéral. Et la seule province officiellement bilingue au Canada est le Nouveau-Brunswick.

Des fruits triés à la caméra

Quatre caméras valent mieux que deux yeux. C'est en tout cas ce que pense l'industriel Bud Weatherhead.

Ce chef d'entreprise de la Nouvelle-Écosse *(une province à l'est du Canada)* est le premier à utiliser la technique du triage électronique pour les bleuets, ces petits fruits bleus qui poussent sur des arbrisseaux.

Le système comprend 4 caméras qui sont installées en dessous et au-dessus d'un tapis roulant à haute vitesse, et qui mesurent la quantité de rouge et de vert de la couleur des bleuets. Les fruits dont la couleur n'est pas satisfaisante sont rejetés et expulsés de la chaîne d'emballage par un jet d'air.

Auparavant, le triage des bleuets était effectué par des employés. Mais la machine est plus efficace *(1% de pertes au lieu de 20%)* et surtout moins coûteuse.

300 millions contre l'échec scolaire

Le gouvernement canadien dépensera près de 300 millions de dollars durant les 5 prochaines années afin d'encourager les étudiants à ne pas quitter l'école avant la 12e année.

Cet argent, qui sera pris sur le budget consacré aux emplois d'été des étudiants, servira notamment à financer des programmes d'information. A l'heure actuelle, environ 3 étudiants sur 10 ne terminent pas leurs études secondaires.



Le gouvernement veut garder les jeunes à l'école.

Y a-t-il des diamants en Saskatchewan?



Depuis que l'on a découvert de tout petits diamants dans le sous-sol de la Saskatchewan, certains se demandent s'il n'y aurait pas une mine de diamants dans cette province de l'ouest du Canada.

120 entreprises ont déjà réservé du terrain en Saskatchewan afin de faire des recherches.

Les diamants, qui se sont formés il y a des millions d'années dans la lave des volcans actifs, existent en très petite quantité dans le monde. La plupart des mines *(concentration de diamants)* se trouvent en Afrique du Sud et au Zaïre *(un autre pays africain)*. On n'a jamais découvert de mines de diamants en Amérique du Nord.

Les pit bulls bannis?

Le 6 juin 1990, Winnipeg deviendra peut-être la première grande ville du Canada à interdire les chiens pit bulls sur son territoire.

Un comité municipal a proposé que l'on interdise dès cette date l'entrée de nouveaux pit bulls à Winnipeg. Les pit bulls qui sont déjà dans la ville seraient déclarés dangereux et leurs maîtres devraient les tenir en cage avec une muselière *(un appareil qui empêche de mordre)*.

Plusieurs personnes ont déjà été très gravement mordues à Winnipeg par des pit bulls, y compris une enfant de 9 ans, Candice Allard, qui a eu le visage très abîmé.

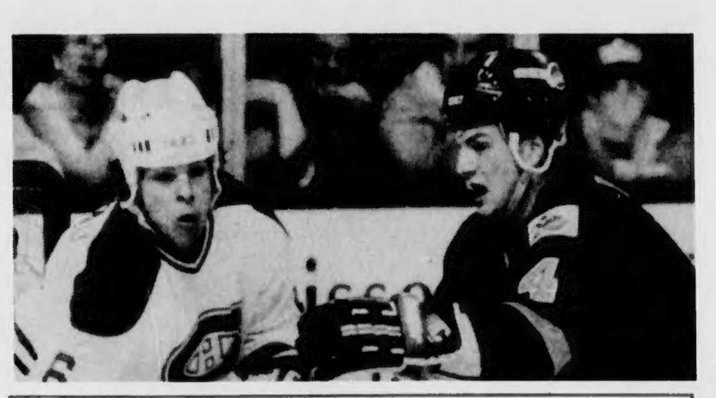
La page détente

Les sports embrouillés

Si vous aimez les sports, ce jeu sera très facile pour vous. Sinon, il sera un peu plus difficile... Démêlez les lettres et vous trouverez une équipe canadienne de football, de baseball ou de hockey.

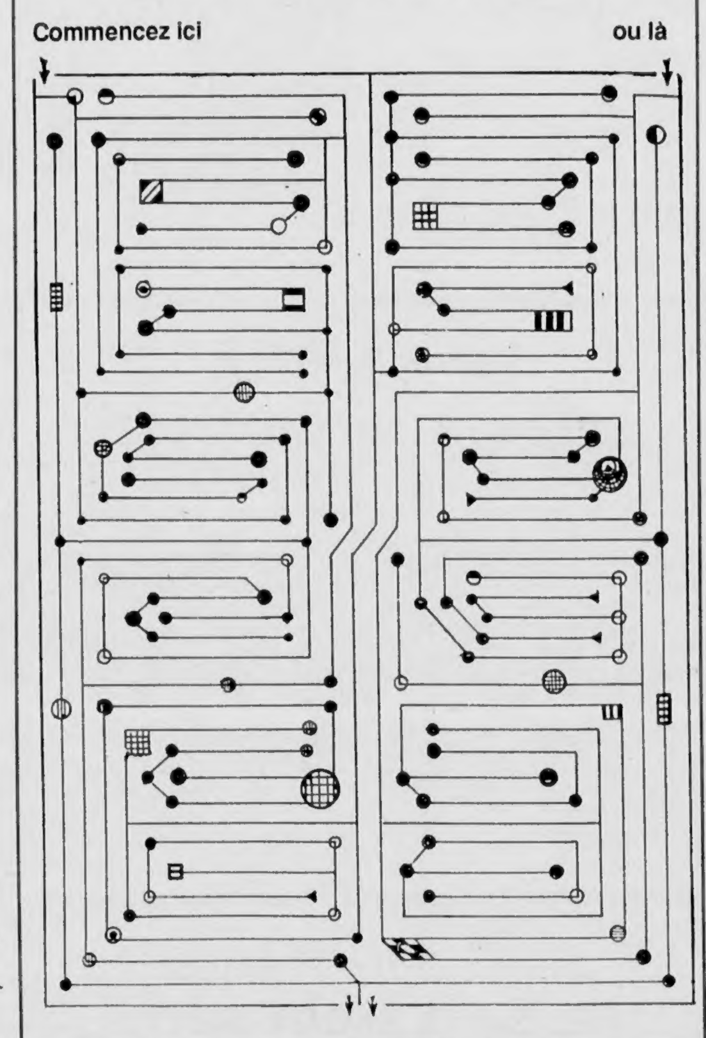
1. SEL TESOLAUTE ____________________
2. LUBE REBMOBS ____________________
3. ELS SPEXO ____________________
4. TEDONNOM KESSIMO ____________________
5. TOOTORN LEUB YAJS ____________________
6. PINNIGEW SEJT ____________________
7. KANCASAWHETS HOGUR DERIRS____________________
8. MONTONED LISORE ____________________
9. C.B. NILOS ____________________
10. SEL NANICEDAS ED LÉANTROM ____________________
11. NOROTOT LEPAM AFELS ____________________
12. ELS QUOSENIRD ED BUQÉEC ____________________

Les jeux de la page détente sont une création de Janine Tougas.



Le Labyrinthe

Essayez d'en sortir aussi vite que possible.



Vrai ou faux?

1. Les oreilles de l'éléphant d'Afrique servent d'éventails pour le rafraîchir.
2. La chauve-souris est aveugle.
3. La girafe est muette.
4. Une abeille peut dire aux autres abeilles où elle a trouvé du pollen.
5. Le hibou est le seul oiseau qui a les yeux placés devant la tête plutôt que de chaque côté.

Réponses

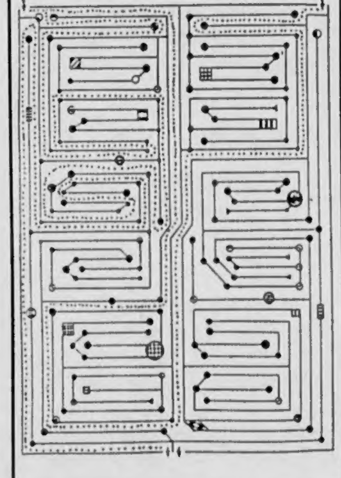
Les sports embrouillés

1. Les Alouettes
2. Blue Bombers
3. Les Expos
4. Edmonton Eskimos
5. Toronto Blue Jays
6. Winnipeg Jets
7. Saskatchewan Rough Riders
8. Edmonton Oilers
9. B.C. Lions
10. Les Canadiens de Montréal
11. Toronto Maple Leafs
12. Les Nordiques de Québec

Vrai ou faux

1.Vrai 2.Faux 3.Faux (la girafe fait surtout des sons que l'oreille humaine n'entend pas) 4.Vrai (de retour à la ruche, elle exécute une danse avec des configurations particulières pour indiquer où elle a trouvé le pollen.) 5.Faux (certains aigles et faucons ont les yeux devant la tête.)

Le labyrinthe



Mlle Alapage

Thérèse Pilotte
Pierre Lavoie

PITAPAT PITAPAT PITAPAT PITAP







Février 1990